

FRÉQUENCE 08

THÉMA
Réforme des
rythmes scolaires :
l'effet papillon

Objectif : Virtuose du virtuel

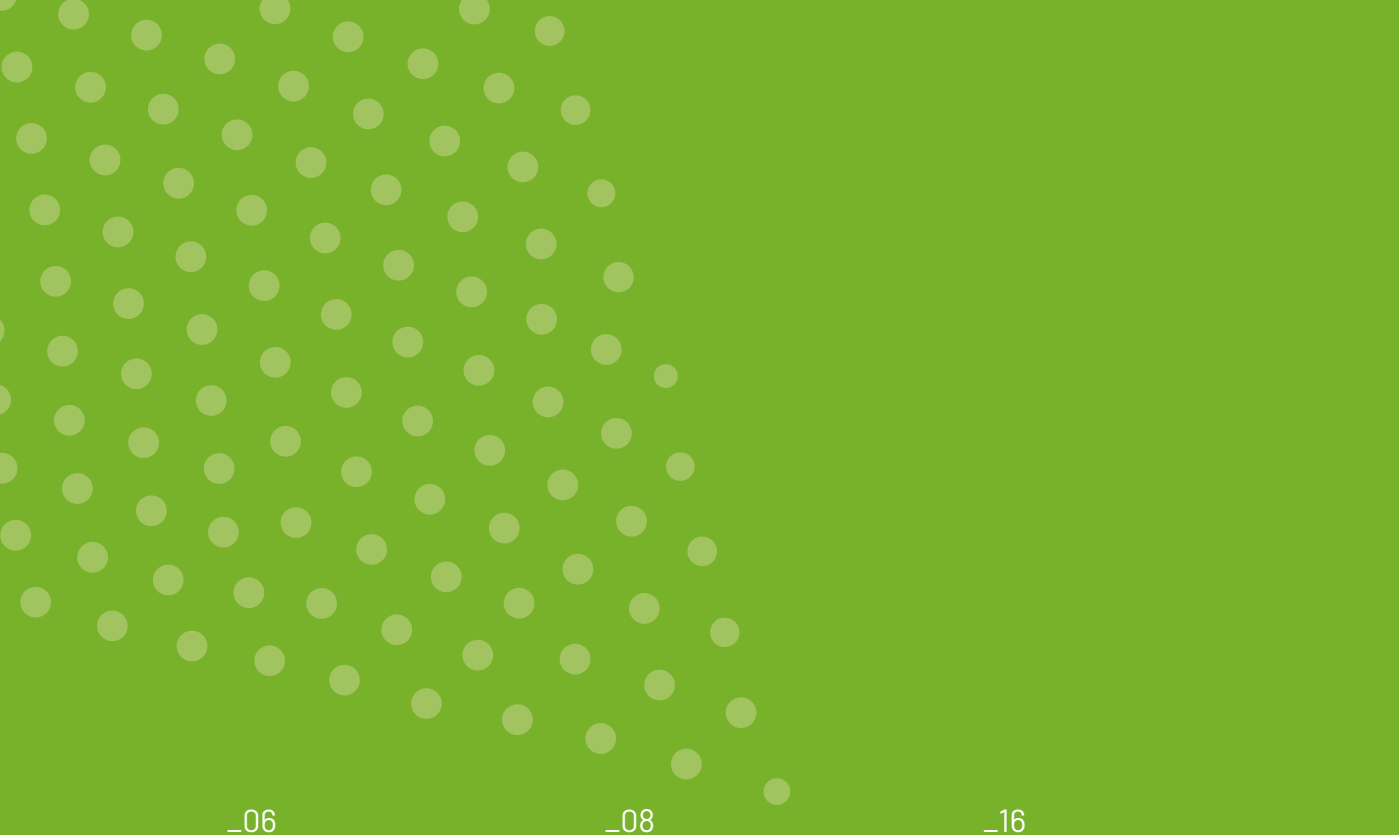
Les OJ actrices du PECA :
enquête au cœur du pacte



Coordination
Léa Lacour

Graphisme et mise en page
Média Animation

Éditeur responsable
Élise Dermience - RÉSONANCE ASBL
25 rue des Drapiers
1050 Ixelles



_06

ÉDITO

« Rien n'est permanent,
sauf le changement »

Léa Lacour

_08

L'entretien d'évaluation en intelligence collective, est-ce possible ?

L'entretien périodique de
fonctionnement est-il encore
adapté aux réalités du travail ?
Comment le faire évoluer vers des
pratiques issues de l'intelligence
collective ?

Maëlle Mignolet

_16

Objectif : Virtuose du virtuel

Nos conditions de travail ont bien
évolué ces dernières années...
Comment s'y prendre au mieux
pour alterner les actions menées
en virtuel et en présentiel ? Regard
vers les opportunités qui s'ouvrent
à nous.

Céline Ghys

_26

THÉMA

Réforme des rythmes scolaires : l'effet papillon

Coup de projecteur sur la mise en danse et en cadence des nouveaux rythmes scolaires, ses bénéfices et ses limites, ses impacts directs sur le Secteur Jeunesse et sur les solutions qu'il défend pour y faire face.

Catherine Mayon

_39

Les OJ actrices du PECA : enquête au cœur du pacte

Le Parcours d'Éducation Culturelle & Artistique s'inscrit dans le premier axe stratégique du Pacte pour un Enseignement d'Excellence. Qu'est-ce que cela implique concrètement et quelle est la place pour les OJ dans ce nouveau PECA ?

Céline Ghys

_47

Quand les médias parlent des jeunes...

Les jeunes se sentent-ils représentés dans les médias ? Sont-ils-elles sollicité-es par la presse ? C'est ce que nous allons découvrir...

Zoé Van Cauwelaert
& Coline Gourdin

ÉDITO

« Rien n'est permanent,
sauf le changement »

Après deux années de privation liée à la pandémie, nous avons pu revivre enfin un été « comme avant ! » Et si, en revenir aux plaisirs estivaux sans contraintes fait du bien, les écoliers, quant à eux, ont dû reprendre le chemin de l'école un peu plus tôt... N'en déplaise à certains, l'heure du changement des rythmes scolaires a donc sonné !

Il est cependant illusoire de croire que ce changement majeur n'impactera que l'enseignement. Le secteur jeunesse, de manière corollaire, en subira des conséquences et devra très certainement faire preuve d'une bonne dose d'adaptation. D'une part car les volontaires aux études supérieures n'auront plus leurs périodes de vacances en même temps que les jeunes et d'autre part, grâce au PECA.

Il y a également des habitudes qui changent et auxquels on finit par s'attacher. C'est le cas de beaucoup de tra-

vailleurs avec le distanciel. Peut-être avons-nous à apprendre de nos jeunes sur ce sujet ? Eux qui ont grandi en faisant cohabiter technologies et relations sociales. Eux également qui ont réussi à faire preuve de résilience en s'exprimant à travers de nouveaux modes de communication.

Enfin, il y a des traditions qui commencent à s'installer et qui font déjà leur preuve. Nous parlerons dans les pages suivantes de l'entretien périodique par les pairs qui est une méthode d'évaluation dans les organisations et les associations. Il se présente comme un bon système d'évolution et surtout, une bonne façon d'accompagner le changement...

Léa LACOUR ■

L'entretien d'évaluation en intelligence collective, est-ce possible ?

L'entretien périodique de fonctionnement est la forme la plus répandue d'évaluation dans les organisations et associations. Cependant, est-il encore adapté aux réalités du travail ? Comment le faire évoluer vers des pratiques issues de l'intelligence collective ?

À quoi sert l'entretien individuel d'évaluation ?

Selon le sociologue Claude Billet (2005) l'entretien de fonctionnement est avant tout un outil de communication qui permet de répondre à :

- Des objectifs organisationnels : ajustements dans les missions et responsabilités confiées au·à la travailleur·euse. Réaffirmation de l'appartenance à une culture commune. *Sommes-nous toujours d'accord sur la fonction et les missions confiées ? Les objectifs fixés ?*
- Des objectifs psychologiques : situer la contribution de chacun·e par rapport aux attentes

de l'association et être valorisé·e. Discuter des ressentis liés au travail. *Quels sont mes succès ? Comment je me sens aujourd'hui dans mes tâches ?*

- Des objectifs de performance : négociation entre les objectifs fixés et les moyens donnés au·à la

travailleur·se pour les réaliser. Prise de recul et prise de conscience des forces et faiblesses. *Quelles sont mes difficultés ? Me donne-t-on les moyens d'atteindre mes objectifs ?*

- Des objectifs de développement : envisager la progression et la formation. Discuter des perspectives. *Comment puis-je progresser ? Quel est mon plan d'action personnel futur ?*

L'entretien instaure un moment privilégié de dialogue entre un·e employé·e et sa hiérarchie. Cependant, il peut être vécu par les travailleur·ses comme une contrainte, un rituel subjectif et anxiogène. Les reproches de cette pratique sont nombreux :



- Elle ne tient compte que de la performance individuelle dans un travail qui est de plus en plus collectif (équipe projet, collaborations multiples...).
- Sa temporalité est limitée et inadaptée : une évaluation par an, dans un cadre de travail en évolution rapide et perpétuelle avec des objectifs qui changent en cours d'année.
- Les facteurs liés à la personne et à l'environnement sont délicats à aborder et peuvent mettre l'évalué-e en état de défense.
- La hiérarchie est souvent trop éloignée des réalités du terrain et ne voit pas les réalisations personnelles des individus.

À cela, le monde des associations réagit et s'adapte, pour que le bilan des employé-es ne soit plus une période de jugement des travailleur-ses mais bien de coaching ! De nouvelles pratiques issues de

l'intelligence collective, proposent de nouvelles formes d'évaluations pour mieux suivre l'évolution du monde du travail.

Vers d'autres modes d'évaluation

L'évaluation en continu

Pour répondre aux reproches liés à l'évaluation, la diversification des périodes, des moyens et des sujets d'appréciations sont nécessaires. La multiplication des feedbacks convient mieux aujourd'hui aux réalités du terrain et aux demandes des travailleur-ses. Plusieurs pistes, complémentaires à l'entretien de fonctionnement, sont à explorer :

- **L'évaluation collective du fonctionnement de l'équipe**

Objectif : Faire le point collectivement sur le fonctionnement et la performance d'une équipe.

Cette démarche permet d'une part de détecter les éventuels dysfonctionnements ou inefficiences qui pourraient ne pas se révéler lors d'entretiens individuels. D'autre part, cela permet l'appropriation par toute l'équipe des enjeux collectifs.

Idées d'outils :

- ✧ Kit'éval du Patro
- ✧ Techni'kit/app' de RÉSONANCE

- **L'évaluation des projets/missions en temps réel**

Objectif : Faire le point collectivement sur le fonctionnement et la gestion d'un projet. Cette approche permet de faire évoluer directement les pratiques de terrains pour améliorer la gestion des projets à venir. L'évaluation peut également être faite par les bénéficiaires des projets.

Idées d'outils :

- ✧ Méthode agile - SCRUM
- ✧ Kit'éval du Patro
- ✧ Techni'kit/app' de RÉSONANCE

- **Le feedback interpersonnel**

Objectif : Faire le point de manière interpersonnelle sur le fonctionnement individuel au travail. Cet outil favorise les bons rapports entre collègues et la réadaptation des comportements pour favoriser le travail collaboratif.

Idées d'outils :

- ✧ *Méthode utilisée par l'Ilot :* Un tableau à deux entrées est créé pour l'équipe avec les prénoms des personnes du groupe sur les deux axes. Le but est que chaque membre du collectif croise individuellement les autres membres afin d'aborder deux points : « De quoi as-tu besoin de ma part pour mieux fonctionner dans ton rôle ? » et « J'ai apprécié... dans ta manière de fonctionner ». Enfin, ils-elles prévoient un plan d'action pour faire évoluer la relation de travail et notent le résultat de leur discussion dans le tableau avec des post-it. (Vincke, 2022)

- ✧ *Méthode utilisée par Collectiv-a :* Le système repose principalement sur l'initiative et les besoins que chacun-e exprime. La mise en place de rôles de soutien est l'un des outils. Par exemple, le « rôle d'oreille » : chaque personne du collectif a une « oreille » et est l'oreille de quelqu'un-e d'autre. Cela garantit, en duo, des moments d'écoute et de questionnements sur la façon dont chacun-e se sent dans l'équipe et dans son travail. Un autre rôle est celui « de régulation » porté par un individu qui, à l'écoute de ce qui se vit dans le collectif, propose des moments de régulation des tensions, de feedback ou de soin pour le lien entre les membres du groupe. (Petit, 2022)

- ✧ *Méthode utilisée par RÉSONANCE :* Selon la technique du Blason¹, chaque membre du pôle effectue un visuel comprenant les informations suivantes : les besoins & motivations pour travailler en collaboration, les ressources & compétences offertes au groupe, les réactions sous stress/tension et les façons dont les autres peuvent accueillir ces réactions sous stress. Ensuite, chacun-e présente son blason, qui est finalement affiché dans les bureaux comme aide-mémoire.

Un point d'attention général : chacune de ces formes d'évaluation peut rencontrer quelques difficultés d'application, tels que la complexité d'obtenir la disponibilité de chacun-e ou l'aspect chronophage. Elles impliquent également la confiance entre les membres de l'équipe et requièrent la capacité à s'exprimer en groupe. Pour autant, elles sont de véritables piliers de soutien dans le travail et la dynamique de l'équipe lorsque le groupe s'en donne les moyens.

L'évaluation par les pairs

Avant tout, il est important de comprendre que le principe de continuité de l'évaluation doit rester une priorité. L'évalué-e ne doit pas être surpris-e quant à l'appréciation portée durant l'entretien de

« Aucun de nous ne sait ce que nous savons tous ensemble. »

(Euripide)

fonctionnement. Un feedback reste donc nécessaire tout au long de l'année.

Par ailleurs, l'avis des pairs dans l'évaluation, permet de prendre en compte le contexte collectif de travail. Ces modes d'évaluation permettent un feedback plus riche, car ils comprennent plusieurs points de vue, et sont davantage ancrés sur le terrain, puisqu'ils sont effectués par l'entourage professionnel direct du/de la travailleur-se.

- **L'évaluation à 360°** (Billet, 2005)

L'objectif du 360° est de fournir une information multidirectionnelle, plus proche de la complexité des situations réelles. Cette évaluation cherche à identifier la nature et la qualité des jugements portés par les différents acteur-rices – supérieurs, subordonnés, collègues, bénéficiaires, prestataires externes... Le point central de ce type d'évaluation est la comparaison entre les représentations du travail d'un-e employé-e avec celles qui sont perçues par son entourage professionnel.

Elle se présente sous la forme d'un questionnaire structuré par thème, comportant quelques dizaines de questions, présenté auprès d'un nombre restreint de personnes (entre 10 et 20 individus). Elle peut être utilisée comme un préalable à l'entretien de fonctionnement et fournir à la fois un point synthétique (appréciation globale) et détaillé (forces et faiblesses) de l'appréciation du travail de l'employé-e.

- **La revue de performance en sociocratie ou l'auto-évaluation** (Delstanche, 2014)

La revue de performance repose sur le principe du cercle composé de personnes choisies pour l'évaluation et qui prennent une décision par consentement² (propositions émises, auxquelles les membres d'un cercle peuvent objecter en

argumentant, de sorte à faire évoluer la proposition). Le point essentiel de ce mode d'évaluation est que la personne évaluée soit au centre du processus.

Elle se déroule en trois parties, doit être préparée à l'avance par la personne à évaluer et nécessite le choix d'un-e facilitateur-riche du processus :

1. La personne expose ses fiertés, son opinion sur ses succès, réussites et satisfactions. Les membres du cercle peuvent uniquement demander des éclaircissements, sans jugement ni demande de justification.
2. L'évalué-e explique son point de vue sur ce qui n'a pas été satisfaisant dans son travail. Ce qu'il-elle n'a pas réalisé comme il-elle l'aurait souhaité ou comme cela aurait pu être attendu par l'organisation. Les membres du cercle peuvent à nouveau uniquement demander des éclaircissements.
3. Enfin, l'individu énonce aux membres du cercle des propositions d'amélioration, un plan d'actions pour faire évoluer ses points forts et réduire les insatisfactions. Dans une première phase, les membres du cercle peuvent à nouveau demander des clarifications. Dans une seconde phase, comme dans le processus de décision au consentement, un temps d'objections par les membres permet d'amender la proposition de l'évalué-e pour se finaliser en un plan d'actions concret, validé par consentement.

Ces deux dernières formes d'évaluations par les pairs peuvent bien sûr être adaptées, modifiées voire combinées pour mieux répondre à l'évaluation-type idéale des équipes. Elles ont de nombreuses plus-values et permettent :

- L'apport d'un feedback qualitatif ;
- Une réponse aux besoins de reconnaissance et de feedback des individus ;
- L'apprentissage d'un regard critique et objectif ;
- L'acceptation à prendre en compte les suggestions et remarques des pairs ;

- L'augmentation de l'autonomie et des responsabilités ;
- L'évaluation du rapport à la collaboration de travail ;
- L'évaluation de la dynamique d'évolution plutôt que des résultats.

N'est-ce pas une situation inconfortable que d'évaluer ses pairs ?

Il se peut que certain-es aient des inquiétudes quant à évaluer leurs collègues direct-es. En effet, cette pratique nécessite une confiance entre les membres de l'équipe, une grande capacité de chacun-e à s'exprimer et une acceptation des retours des collègues.

Quelques garde-fous sont, de ce fait, nécessaires à la bonne mise en place de ce type d'évaluation :

Utiliser des critères objectifs

Il est important que les évaluateur-rices soient tous-tes au clair sur les critères (pertinents, indépendants, limités et pondérés) et qu'ils-elles puissent y répondre de façon objective avec des faits à l'appui. De cette façon, les sensibilités personnelles seront atténuées et la personne évaluée recevra des repères explicites d'évolution sur ses actions et comportements.

Se mettre d'accord sur une échelle le cas échéant

L'un des enjeux est d'uniformiser la manière de répondre aux questions posées. Par exemple, si l'équipe répond avec des cotes de 1 à 10, que vaut 10 ? Cette indication permettra à la fois aux personnes qui évaluent de se positionner, mais également à la personne qui reçoit les données de les interpréter.

Par contre, plusieurs facteurs indésirables peuvent se glisser dans l'utilisation des échelles et méritent un point d'attention ! Billet (2005) en souligne quatre :

- *L'effet de Halo* – la tendance à se laisser influencer par une impression générale survenue à l'occasion de la perception d'un aspect particulier.
- *Le choix ou l'aversion des extrêmes* – la tendance à faire évoluer dans le même sens différentes caractéristiques d'un individu, en privilégiant le choix du centre ou au contraire celui des extrêmes.
- *L'effet de contamination de la position du sujet* – la perception des observateur-rices peut être obscurcie ou aiguïlée par l'image sociale qu'ils-elles ont du sujet.
- *L'effet Pygmalion ou d'étiquetage* – la création d'une prophétie auto-réalisatrice en fonction des croyances, en les forces ou les faiblesses, projetées sur un individu.

Noter le positif, les qualités : c'est une évaluation pas une critique !

La tendance à uniquement relever les faiblesses est de rigueur dans notre société actuelle. Pourtant, chacun-e mérite également de recevoir les lauriers de ses efforts et la reconnaissance de ses compétences. Il est donc primordial de soulever le positif et de féliciter le travail accompli pour aller de l'avant. En plus de la reconnaissance, entendre ses qualités permet de rester motivé-e, de savoir ce que l'on fait bien et de continuer à le faire ! Ainsi, l'on maintient la qualité fournie par le-la travailleur-se et cela lui permet de s'appuyer dessus et d'augmenter ses forces.

Ne pas masquer le négatif

Pour autant, l'évaluation reste dans une optique d'évolution et de changement. Afin qu'il y ait une évolution, il ne faut pas éviter les problèmes et difficultés. Au contraire, les accueillir et réfléchir collectivement à la façon de les réguler ou de les accompagner permettra à la personne de se développer.



La Communication Non Violente

4 étapes, 2 modes

Expression authentique

Exprimer avec clarté ce qui se passe en moi
sans jugement ni exigence

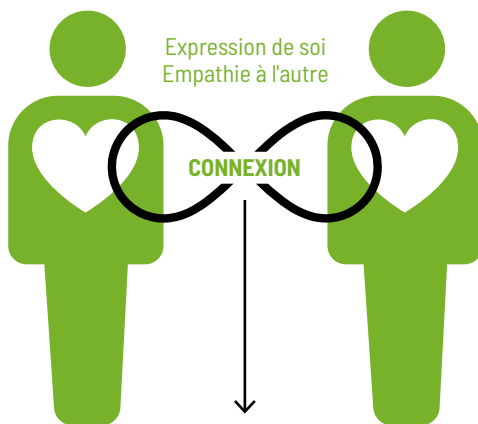
Mon **Observation**
Les Faits

Mon **Sentiment**
Émotion
Sensation physique

Mon **Besoin**
Valeur
Nécessité vitale

Ma **Demande**
Connexion
Action

Expression de soi
Empathie à l'autre



CONNEXION

Action

Motivée par l'élan de contribuer au bien-être
de toutes les parties concernées

Reflet empathique

Recevoir avec empathie ce qui se passe en l'autre
sans entendre, ni critique, ni exigence

Son **Observation**
Les Faits

Son **Sentiment**
Émotion
Sensation physique

Son **Besoin**
Valeur
Nécessité vitale

Sa **Demande**
Connexion
Action

Source : Célia Portail — celiaportail.blogspot.com

Révéler ou non l'identité des évaluateur-rices

Certain-es évaluateur-rices peuvent se censurer s'ils-elles savent que leur identité sera connue des évalué-es et noter ainsi plus généreusement. Il pourrait donc être tentant de ne pas révéler aux évalué-es l'identité des évaluateur-rices. D'autres, au contraire, risquent de profiter de l'anonymat pour faire des commentaires agressifs ou déplacés. Dans les deux cas, cette décision doit être prise par rapport à la sensibilité de l'ensemble de l'équipe. Une solution serait, par exemple, de permettre aux évalué-es de signaler les commentaires qui leur semblent injustifiés afin qu'un tiers les contrôle le cas échéant.

En intelligence collective, la tendance est de s'exprimer sans anonymat. Assumer les évaluations données favorise la responsabilité personnelle, la transparence, la confiance et la capacité d'un groupe à pouvoir se dire les choses. Cependant, cela demande une certaine maturité du collectif (responsabilité, confiance, collaboration, souveraineté et peut-être même horizontalité).

Poser un cadre sécurisant

Finalement, le plus indispensable pour cette pratique est de poser un cadre sécurisant. Tant pour les évalué-es que pour les évaluateur-rices. Il est ainsi nécessaire pour cette entrevue de prendre le temps

qu'il faut, de choisir un lieu adapté et neutre, de clarifier les intentions de l'évaluation, de vérifier la disponibilité et l'accord de la personne pour recevoir ce feedback et d'utiliser en tout temps les bases de la communication non-violente pour s'exprimer.

L'OSBD, créé par le psychologue américain Marshall Rosenberg, est un moyen mnémotechnique simple pour savoir comment réagir à une situation conflictuelle.

Quelques conseils et étapes pour se lancer

- Co-construire un processus d'évaluation (soit en équipe complète, soit par des représentants de celle-ci) en commençant par se mettre d'accord sur ce qui est important pour l'équipe et l'association à évaluer : voulons-nous évaluer le bien-être, la performance, les résultats, l'investissement dans le processus, l'effort, l'ambiance d'équipe...
- Prévoir des temps réguliers pour l'évaluation, plutôt que sur demande quand « le besoin se fait sentir », au risque qu'elle n'ait pas lieu.
- Prévoir des évaluations liées à des moments particuliers : par exemple prévoir un entretien d'étonnement³ un mois après l'accueil d'un-e nouvel-le employé-e, à la sortie d'un-e travailleur-euse ou lors de changements importants dans l'équipe.
- Sélectionner les évaluateur-rices et avoir les bonnes personnes autour de la table, sans être trop nombreux-ses. Par exemple, choisir une personne sécurisante/rassurante pour l'évalué-e, une personne qui semble pertinente, sélectionnée par l'équipe (collègue récurrent-e ou autre) et une personne

qui a une vue d'ensemble (supérieur-e hiérarchique ou autre).

- Faciliter l'appropriation du processus d'évaluation par les évaluateur-rices et par la personne évaluée.
- Favoriser un cadre et un environnement sécurisant.
- Proposer une méthode et des outils pertinents par rapport aux objectifs visés.
- Laisser toujours la personne évaluée s'exprimer en première lors de l'entretien.
- Soigner sa parole tout au long du processus (comment faire pour que la personne évaluée se sente valorisée/soutenue et pas jugée ?)
- Conclure l'entrevue avec un plan d'action et y revenir après un temps donné.
- Traiter immédiatement les frustrations/tensions à la suite du moment d'évaluation.
- Revisiter régulièrement le processus d'évaluation et l'adapter aux besoins.



Conclusion

Enfin, garder constamment à l'esprit que les personnes qui évaluent sont dans une optique de soutien pour amener l'autre à maintenir ou développer son potentiel ! L'évaluation est une véritable pratique éducative et constructive qui permet aux individus de faire le point sur leurs actions et sur eux-mêmes. Qu'il s'agisse de l'évaluation d'un projet, d'une équipe, d'une formation ou de son fonctionnement personnel, évaluer contribue à rendre les individus acteur·rices de leur évolution.

Maëlle MIGNOLET ■

Sources

- Billet, C. (2005). *Le guide des techniques d'évaluation*. Paris: Dunod.
- Bosschaert, V. (2022, Avril 15). Coach et formatrice intelligence collective, membre du collectif READY. (M. Mignolet, Intervieweur)
- Delstanche, P. (2014). *Vers un leadership solidaire*. Liège: Edipro.
- Petit, D. (2022, Avril 8). Facilitateur chez Collectiv-a. (M. Mignolet, Intervieweur)
- Veny, G. (2022, Avril 12). Consultant et facilitateur en intelligence collective. (M. Mignolet, Intervieweur)
- Vincke, D. (2022, Avril 5). Chargée de projet transition vers une gouvernance partagée à l'Illot asbl. (M. Mignolet, Intervieweur)

Notes

1. Fiche n° 1 du Techni'kit/app' de RÉSONANCE
2. Cf. article Fréquence n° 4 « Collectivons-nous »
3. Pour aller plus loin : <https://www.competentia.be/outils/entretien-detonnement>

Objectif : virtuoses du virtuel

Ces dernières années, les modifications des conditions de travail et notamment l'augmentation du télétravail amène du changement dans l'avenir professionnel de nombreux secteurs, dont celui de la Jeunesse.

Une alternance des actions menées en présentiel et en virtuel s'avère, si pas obligatoire, tout du moins pertinente dans de nombreuses situations. Les réunions, temps de rencontre et formations à distance deviennent une alternative intéressante...

Mais encore faut-il savoir comment s'y prendre !

Chercher conseil

Si la littérature n'est pas riche sur le sujet, internet pullule d'articles du style : « 7 conseils pour survivre à vos réunions », « 8 points d'attention lors de vos visioconférences », « les 10 règles d'or pour le virtuel », « 12 logiciels pour vos réunions à distance »... Des conseils chiffrés, peut-être trouve-t-on déjà là une forme de **structure**, qui va être l'un des conseils récurrents de ces « listes de bonnes pratiques », somme toute assez semblables.

Pour les compléter, et afin de coller au mieux aux réalités du terrain, RÉSONANCE a interrogé 58 personnes pratiquant les réunions en visioconférence. Les réponses de ce large panel de travailleur-euses ou bénévoles, d'âges (18 à 65 ans) et de secteurs diversifiés (marchand et non-marchand), nous suivront tout au long de cet article. Merci à elles et eux d'avoir partagé leur expérience !

Premier élément marquant : 75 % des interrogé-es ont déjà assumé, pour des séances complètes ou des points précis, le rôle de facilitateur-riche, malgré le fait que seulement un tiers est « responsable d'équipe ». Cela démontre que faciliter une réunion en ligne est un sujet qui touche un grand nombre de personnes, quelle que soit la fonction occupée dans leur structure.

Partageons donc nos/leurs expériences !



Présentiel versus virtuel ?

Parfois, on n'a pas le choix. Confinement, isolement, éloignement géographique... le virtuel s'impose comme l'unique perspective, et on s'y adapte. Mais de plus en plus, alors que le présentiel est envisageable, il arrive de **choisir le distanciel**.

Pourquoi donc ? Notre panel de répondants évoque les avantages de ce choix :

L'absence de déplacement

Ce qui entraîne :

- Un gain de temps et d'argent
- Une démarche écologique non négligeable ;
- La possibilité d'atteindre un public plus large, des participant-es plus éloigné-es géographiquement ;
- La possibilité d'enchaîner les réunions avec des équipes différentes ;
- Une disponibilité d'agenda plus grande ;
- Pas de souci de retour tardif après les réunions en soirée...

Une facilité d'organisation

En effet, pas de salle à réserver, de mobilier à installer, etc. ce qui permet :

- D'organiser des mini-réunions sur des points précis sans perturber le travail de chacun, quitte à en faire plus régulièrement ;
- D'insérer plus facilement une réunion de dernière minute...

Des contacts physiques moindres

Et donc :

- Des discussions plus rapides visant l'essentiel ;
- Moins de bruits parasites (attention à éteindre les micros) ;
- Des bavardages moins fréquents, moins de conversations en aparté...

Rester chez soi

Cela suppose :

- Plus de confort, en termes de poste de travail et de calme (si un aménagement est mis en place au domicile) ;
- Pouvoir porter une tenue décontractée ;
- La possibilité de « suivre de loin » en faisant autre chose (si une participation active n'est pas indispensable à un moment donné).

La technique

Elle permet :

- D'enregistrer la réunion (en demandant préalablement l'accord des participant-es) ;
- De poser des questions dans le chat sans interrompre la réunion ;
- Un partage plus aisé et régulier de documents numériques (et donc moins d'impressions, et une approche visuelle qui aide à la concentration).

D'autres arguments encore sont soulevés, nécessitant néanmoins un cadre clair : l'exercice serait **moins chronophage et plus direct, voire plus efficace**.

On évoque aussi le fait que :

- les facilitateur-rices prépareraient souvent plus en profondeur leurs réunions virtuelles
- le cadre particulier du virtuel permettrait un respect plus accru des tours de parole et de l'écoute de chacun qu'en présentiel.

On le voit donc, le virtuel a des intérêts non négligeables, et il serait dommage de s'en passer.

Et pourtant... 75 % des interrogé-es disent pratiquer les réunions virtuelles au minimum une fois par semaine, pour certain-es tous les jours et décrivent ce rythme de manière péjorative, comme juste « supportable » ou carrément « excessif ». Personne n'a trouvé qu'il-elle n'avait pas assez souvent accès au virtuel.

Le panel de répondants relève aussi **les désavantages du virtuel**.

- **L'absence de langage corporel** rend la communication plus complexe, surtout dans une autre langue ou lors d'échanges délicats ;
- **La fatigue des écrans**, fragilisant les yeux, favorisant la déconcentration ;
- Les **distractions plus nombreuses** : la tentation est plus grande de faire autre chose en même temps, surtout si les caméras sont coupées ;
- La **gestion de la technique** n'est pas toujours simple : les micros, les caméras allumées ou éteintes, les connexions perturbées, la fracture numérique qui se marque... ;
- La **spontanéité est moins présente**, entre-autre pour les brainstormings, les échanges, l'humour et la créativité en général ;
- La **préparation est plus accrue** au niveau des méthodes utilisées ;
- **L'immixtion du professionnel** dans l'espace privé peut poser problème ;
- La **perte de rapports humains**, de convivialité, de discussions non-formelle lors des pauses peuvent entraîner une forme de solitude de l'individu ;
- Les **bruits parasites** liés à l'environnement de chacun ou la technique défaille complexifient les échanges ;
- **La nécessité d'un cadre bien clair** et respecté pour mener les échanges et la distribution de la parole ;
- **La difficulté de se couper des écrans et de faire de réelles pauses** ;
- Possibilité d'aparté via le Chat, sms, etc.
- **L'absence de mouvement** joue sur la nervosité, la concentration mais aussi le moral de certain-es.

Qu'est-ce que tout cela nous dit ? Qu'il ne faut pas opposer virtuel et présentiel. Que les deux pratiques se complètent et répondent à des besoins et à des demandes différentes. Les alterner serait la piste à privilégier. Il est même possible de les combiner !

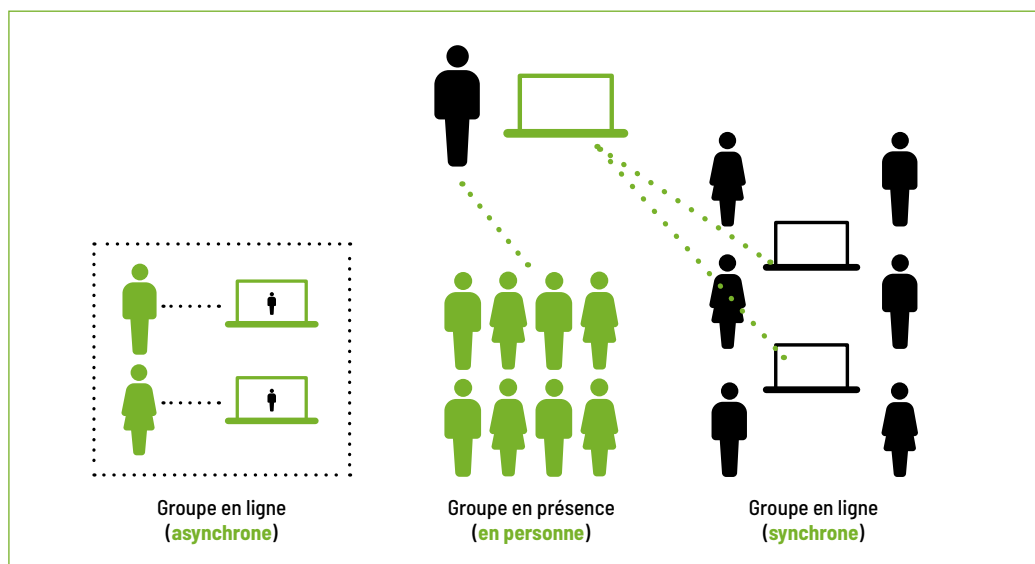
Combiner : la réunion « comodale » ou une formule hybride ?

Deux possibilités pour combiner :

- Une formule hybride permet de prévoir des temps à distance, et d'autres en présentiel. C'est en réalité ce que pratiquent actuellement la plupart des associations et organisations, avec des proportions variables de l'une ou l'autre modalité.
- Une réunion comodale permet un temps d'échange qui est à la fois dispensé à distance et en présentiel. En effet, lorsqu'on ne peut pas réunir en présentiel tou-ttes les participant-es néanmoins indispensables à un échange, le distanciel n'est pas l'unique solution. Le-la facilitateur-ricer peut réunir donc deux groupes de personnes : l'un en présentiel, l'autre en distanciel, en mode synchrone (en même temps).

Le-la facilitateur-ricer diffuse, via une caméra spécifique placée dans le local et en visioconférence, ce qui se déroule dans le local de réunion / formation. Les interactions ont lieu avec et entre les personnes en présence, mais aussi celles connectées en visioconférence.

Un troisième groupe peut être ajouté, lui aussi en ligne, mais asynchrone (c'est-à-dire contacté en dehors du moment de réunion commune). Ces participant-es pourraient éventuellement avoir un accès préalable à un enregistrement de la réunion comodale. Dans ce cas, il faut penser à demander l'autorisation de chacun-e pour cet enregistrement. Leur apport peut aussi être complémentaire grâce à une expertise ou une vision extérieure au groupe. Ce modèle à trois groupes est surtout présent dans la formation et l'enseignement, permettant également à l'enseignant-e ou le-la formateur-ricer de prendre un temps individuel avec ceux-celles qui en ont besoin.



Réunion comodale		Synchrones - asynchrones ?	
Avantages	Désavantages	Avantages des groupes synchrones	Avantage d'un groupe asynchrone
• Contact humain maintenu pour une partie du groupe • Souplesse horaire pour les personnes en distanciel • Possibilité de choix entre virtuel – présentiel pour les participant-es selon leur réalité et leurs besoins	• Concentration accrue pour le-la facilitateur-riche qui doit gérer les deux groupes et tous les échanges • Aspect technique-technologique des installations non-négligeable	• Interactions et partage d'expériences entre les participant-es • Feedback immédiat possible du-de la facilitateur-riche ou formateur-riche	• Souplesse au niveau du calendrier • Prise de recul par rapport à l'enregistrement éventuel de la réunion synchrone • S'il s'agit d'un moment de formation/ d'apprentissage, chacun-e a le loisir d'apprendre à son rythme

Quelques conseils pour une **réunion comodale plus sereine et efficace** :

- Tou-ttes les participant-es , en présence ou en distanciel, se connectent à la visioconférence pour pouvoir s'entendre et interagir entre eux ou on utilise une salle adaptée pour projeter l'image des personnes en visio et une caméra filme la salle pour les personnes à distance ;

- Les « présent-es » coupent leur micro quand ils ne s'adressent pas au groupe ;
- Le son de la visioconférence ne sort que sur un seul canal ;
- La communication orale peut être remplacée à certains moments, comme lors des échanges virtuels simples, par des échanges via le Chat, des sondages en ligne, des partages d'image...

Et quand on choisit le virtuel ?

Bien sûr, des dérives existent. Entre la réponse à un mail professionnel, les discussions privées dans le *Chat*, la préparation des réunions suivantes, le multi-tâche est tentant... Il est également plus facile de s'éclipser quand la caméra est coupée ! (Raison de plus pour demander de la laisser allumée, et préserver ainsi ce canal essentiel de communication non verbale).

Certain-es griffonnent pour rester concentrer, achèvent discrètement leur petit-déjeuner (voir le sachet de bonbons de la veille), passent en revue leurs réseaux sociaux quand le sujet les passionne moins, voire listent les courses à faire en sortant du bureau...

Mais ces distractions sont également possibles en présentiel. C'est en tout cas ce que confirme 68 % de notre panel.

Et si les distraient se multiplient, peut-être est-il temps de s'interroger sur la pertinence de la présence de chacun-e : il est tellement simple de prévoir des moments brefs, qui ne rassemblent que les réel-les intéressé-es, pourquoi s'en priver ?

Si on fait le choix du virtuel, la règle numéro 1 : s'y préparer !

La plupart des conseils qu'on peut trouver sur internet à propos des réunions en virtuel s'appliquent très bien aussi en réunion présenteielle :

- Définir des objectifs clairs ;
- Désigner un-e facilitateur-ice, un-e secrétaire, un-e gestionnaire du temps... ;
- Envoyer un ordre du jour préalable ;
- Structurer sa réunion ;
- Respecter les timings prévus ;
- Prendre des notes et les partager ;
- ...

Néanmoins, les spécificités de la visioconférence entraînent des **points d'attention particuliers** :

Gérer l'usage de la caméra et du micro

En ce qui concerne le micro, une grosse majorité de notre panel ne l'allume que lors de ses interventions. Très peu de personnes le gardent allumé en permanence. Ce choix permet d'éviter les bruits parasites du quotidien, mais aussi de respecter le temps de parole de chacun-e et d'éviter de se couper la parole. L'écoute est de ce fait sans doute plus intense et efficace.

C'est l'inverse en ce qui concerne la caméra : 75 % du panel la garde allumée en permanence. Cela augmente la convivialité, l'implication dans la réunion. Tentant en effet, lorsque la caméra est éteinte, de vaquer à d'autres occupations ou de bailler aux corneilles.

Cette absence de « contrôle social » pourrait aussi pousser à rester en pyjama, ne pas réellement se « préparer », physiquement, et donc également en partie psychologiquement à sa journée de travail. Et donc peut-être d'être moins investi-e dans ses missions.

Et puis sans image, le non-verbal est inexistant, alors qu'il est un élément pourtant indispensable de la communication !

À l'inverse, la caméra allumée en permanence provoque une fatigue certaine, dont il faut tenir compte. Tout est donc une question d'équilibre...

Définir un cadre clair, différent de celui du présentiel

De préférence construit avec le groupe, il est à clarifier et rappeler régulièrement. Qu'il s'agisse de l'usage de la caméra et du micro, de la demande de prise de parole, des distractions à éviter. Par exemple, il peut être utile de se mettre d'accord sur le fait de ne pas utiliser le *Chat* en dehors des échanges prévus, de ne pas ouvrir d'autres fenêtres, de couper son téléphone...

Néanmoins, ce serait une erreur de ne pas faire preuve de souplesse dans la création de ce cadre. La visioconférence à son domicile privé peut entraîner des perturbations hors du contrôle du/de la participant·e, auxquels il est nécessaire s'adapter.

Prévoir des pauses très régulières et un rythme plus adapté

L'usage des écrans est, on l'a dit précédemment, fatigant, et la concentration est plus complexe qu'en présentiel.

La théorie touchera plus facilement l'auditoire le matin, et il sera constructif de prévoir des activités plus pratiques l'après-midi (ce qui est également vrai, même si dans une moindre mesure, en présentiel).

Il est également indispensable de prévoir des pauses plus régulières qu'en présentiel, quitte à ce

qu'elles soient plus courtes. Par exemple toutes les 90 minutes, et de vraies pauses, évidemment !

Les journées pourraient être raccourcies, en étalant l'intervention et/ou en allant droit au but.

Plus encore qu'en présentiel, il s'agira aussi de diversifier et de dynamiser les techniques utilisées, pour garder l'attention et l'énergie des participant·es en éveil. Il ne faut pas hésiter à faire bouger les participant·es, et d'avoir sous la main une « boîte à idées » de brise-glace dynamisants !

Le **Techni'Kit 2.0**¹ propose dans sa note introductive sur le virtuel, diverses activités et techniques surprenantes, parfois même un peu déstabilisantes, mais toujours créatives et dynamiques pour garder le « public » en haleine.



Choisir le canal et le support appropriés

Selon le nombre de participant·es et les objectifs poursuivis, certains supports ou canaux seront plus ou moins appropriés. Ocarina s'est penchée sur la question dans son outil « Organiser ses réunions à distance », qui il se trouve épinglé sur le tableau « **FRÉQUENCE 08** » du Pinterest de RÉSONANCE.



Conclusion

L'efficacité et la rentabilité des réunions virtuelles sont variables et donc améliorables en appliquant les quelques conseils repris entre autre dans cet article ! Mettre en perspectives ses intérêts et ses désavantages, tout en tenant compte des besoins du groupe et des individus devrait nous aider à améliorer, jusqu'à en devenir expert, qui sait, nos pratiques du virtuel. Pour nous aider à gérer cela au mieux, il existe des articles, des formations, mais nous conseillons surtout de mettre en place des évaluations de nos pratiques et des échanges éclairants avec d'autres opérateurs !

Pour terminer, afin d'être en adéquation avec les articles sur le sujet, une liste chiffrée :

« 10 conseils bonus du panel à l'attention des facilitateur-rices de visioconférences »

1. Programme tes réunions le matin, et ne les laisse pas durer plus de 3 h ! Les participant-es seront plus efficaces et disponibles.
2. Prévois un bon équipement (casque, micro, mais aussi chaise et éclairage).
3. Demande aux participant-es de préparer en amont certains points de la réunion, ce qui permettra d'aller droit au but en collectif.
4. Ouvre le canal de réunion 10-15 minutes avant, pour permettre un petit moment informel avant le début de la réunion et vérifier qu'il n'y ait pas de souci technique.
5. Co-anime : une personne pour le contenu, une pour la gestion du groupe.
6. Utilise des outils de collaboration en ligne, des programmes diversifiés et beaucoup de supports visuels.
7. Alterne les points « sérieux » importants et plus rapides et des moments ludiques plus dynamiques.
8. Fais régulièrement intervenir les participant-es, pour t'assurer qu'ils-elles suivent et sont encore attentif-ves.
9. Partage les documents de travail via une feuille de route qui rassemble des liens pour y accéder.
10. Après les pauses ou en fin de réunion : récapitule les points abordés et les décisions prises.

Céline GHYS ■

Sources

Bonizec, Y. (2022, février 7). *Powerpoint, ça fait des carrés et des ronds... et plus si affinités*. Consulté le mars 15, 2022, sur www.blog-formation-entreprise.fr : <https://www.blog-formation-entreprise.fr/powerpoint-ca-carres-ronds-plus-affinites/>

Duriez, F. (2020, septembre). *En présentiel ou à distance ? Quand ce sont les étudiants qui choisissent*. Récupéré sur cursus.edu : <https://cursus.edu/fr/21965/en-presentiel-ou-a-distance-quand-ce-sont-les-etudiants-qui-choisissent>

Hirsh, J. (Réalisateur). (2020). *The secret to successful online meetings and events* [Film].

Ocarina. (s.d.). *Organiser ses réunions à distance*. Récupéré sur ocarina.be : <https://ocarina.be/nos-outils/nos-outils-reunions-virtuelles/>

Priscila. (2020, février). *Apprentissage synchronet et asynchrone : la différence*. Récupéré sur [easy-lms.com](https://www.easy-lms.com): <https://www.easy-lms.com/fr/base-connaissances/apprentissage-formation/apprentissage-synchrone-vs-asynchrone/item10387>

Résonance. (2022). *Techni'Kit 2.0 : Des techniques présentielle et virtuelles de formation, facilitation et animation à monter soi-même*. Bruxelles.

Rhéaume, C. (2020, septembre). *Différents modèles d'enseignement : en présentiel, à distance, comodal et hybride*. Récupéré sur www.profweb.ca: <https://www.profweb.ca/publications/articles/differents-modeles-d-enseignement-en-presentiel-a-distance-comodal-et-hybride>

Notes

1. Outil développé par l'ASBL Résonance. C'est un répertoire de techniques brutes à monter soi-même pour la formation, l'animation ou la facilitation des échanges dans un groupe.



THÉMA Réforme des rythmes scolaires : l'effet papillon



Le moins que l'on puisse dire c'est qu'il aura mûri. Des prémisses de la partition à sa montée sur scène, il aura fallu, en effet, trente ans. Car ce concert des nouveaux rythmes scolaires se voulait tout à la fois : méticuleux dans l'agencement du set, réglé comme du papier à musique, il visait le pointillisme des orchestrations classiques et la modernité des scénographies contemporaines. Il aurait pu, sans nul doute, s'agencer dans une grâce parfaite. Recevoir les applaudissements et accueillir une critique élogieuse voire dithyrambique. Pourtant, alors qu'aujourd'hui se jouent les répétitions générales, force est de constater que les organisateur-rices ont oublié certain-es artistes en coulisses. Et que le spectacle risque d'en être gâché.

Coup de projecteur sur la mise en danse et en cadence des nouveaux rythmes scolaires, ses bénéfices et ses limites, ses impacts directs sur le Secteur Jeunesse et sur les solutions qu'il défend pour y faire face. Et rester sur scène !

Une valse qui a mis l'temps

Certain-es semblent tomber des nues. D'autres encore, être pris de court. En réalité, rares sont ceux-elles qui s'y sont préparé-es vraiment. Et pourtant. La partition n'est pas neuve. L'idée chorégraphique non plus. Et, si l'on regarde derrière, on ne peut faire qu'un constat : ça se bousculait si bruyamment en coulisse et depuis si longtemps qu'il devenait impossible de contenir côté cour comme côté jardin cette réforme aux pas lourds et impatientes.

Ainsi, en 1990 déjà, comme au premier temps de la valse, Jean-Pierre Grafé, alors ministre et ami de Jacques Brel comme il aimait le mentionner lui-même, instaure la Commission « rythmes scolaires » afin d'en étudier une réforme. Elle analyse non seulement la possible réforme du calendrier annuel mais aussi la question de l'organisation de la journée et de la semaine d'école pour les enfants. À cette époque, la Commission recommande une année scolaire rythmée par une alternance de période de cours de sept ou huit semaines suivies de temps

de congé de quinze jours. Mais les conclusions de cette Commission restent alors étonnamment sans suite.

Malgré tout, en 1992, au second temps de la valse, la Ligue des familles décide de mener une large enquête. Elle démontre alors, de son côté, que 63,9 % des familles se montrent favorables au projet de réaménagement des rythmes scolaires. De façon surprenante, les familles les plus réticentes sont alors les familles les plus aisées et les plus favorables les familles les plus défavorisées.

Dans ses conclusions, ce rapport conditionne la réussite de ce nouveau calendrier à des préalables absolument incontournables. Il précise, par exemple, qu'un nouveau calendrier scolaire ne peut se mettre en place sans des mesures d'accompagnement adéquates pour accueillir les enfants en congé. Selon

ce rapport il serait même dangereux de lancer cette réforme de manière isolée et sans une préparation réfléchie, anticipée et sérieuse. Les balises de la chorégraphie étaient ainsi placées.

Puis vint le troisième temps de la valse, en 2015, quand l'école de gestion « Vlerick Business School » prend la relève des investigations précédentes pour mener une nouvelle étude davantage orientée vers l'impact de la réforme sur l'économie belge. Jusqu'ici réfractaire, il en ressort que le secteur du tourisme est à présent favorable aux nouveaux rythmes scolaires à l'unique condition que la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Communauté Flamande posent leurs vacances à des moments distincts. C'est alors l'économie et son intérêt personnel qui s'exprime. En effet, des vacances différées selon les régions permettraient au secteur du tourisme d'en tirer des bénéfices non négligeables d'un point de vue financier.

Au quatrième temps de la valse, le Groupe Central, en 2018, qui pilote la gouvernance du Pacte d'excellence en Fédération Wallonie-Bruxelles commande une étude de faisabilité concernant les rythmes scolaires à la Fondation Roi Baudouin.

Concrètement, elle est invitée à explorer les conditions d'accessibilité d'une modification des rythmes annuels, à l'exception de la dimension pédagogique, pour les différents acteurs impactés. À savoir : les adultes, les acteurs de l'école, le secteur Horeca, le tourisme et plus largement de nombreux acteur·rices de la société civile. L'étude est réalisée entre janvier et juin 2018 et révèle que, dans une large mesure, les acteur·rices consulté·es se sont spontanément exprimé·es plutôt en faveur d'un rythme 7/2, soit 7 semaines de cours suivies de 2 semaines de congé en motivant leur position par le bien-être et les apprentissages de l'enfant.

Cependant, ce nouveau rythme scolaire est largement conditionné à trois grands points d'attention incontournables :

D'abord, la réforme ne peut se faire de manière isolée. Elle doit s'inscrire dans une dynamique de transformation globale en intégrant d'autres aspects associés, de près ou de loin, à cette question : par exemple la manière d'évaluer, la valorisation des jours blancs, l'articulation du « scolaire » et de « l'extrascolaire ».

Ensuite, la réforme ne peut s'entamer sans repenser l'offre extrascolaire. Si l'on considère que tous les enfants ne sont pas égaux face aux temps libres et à l'organisation des temps en dehors de l'école, il faut s'attendre à ce que la modification des rythmes scolaires creuse ces inégalités si l'offre extrascolaire n'est pas un chantier prioritaire, en termes d'accessibilité notamment.

Dans l'étude de la Fondation Roi Baudouin, certain-es acteur·rices interrogé·es estiment même que, pour que l'implémentation de la réforme soit une réussite, il est indispensable que l'offre extrascolaire soit prête **avant** de mettre en œuvre la réforme elle-même. Il s'agirait, notamment, de tenir compte du budget additionnel aux associations pour se réorganiser et déplacer leurs stages d'été vers les nouvelles périodes de vacances tout en veillant à ne pas répercuter l'augmentation des coûts sur les familles, évidemment. De plus, il serait intéressant que l'école puisse développer de réels partenariats avec le monde extrascolaire en mettant,



par exemple, ses bâtiments à disposition pendant les nouvelles périodes de vacances.

Au final, l'objectif poursuivi est de détacher l'extrascolaire de son image de passe-temps afin d'en apprécier vraiment la valeur pédagogique et d'en faire un outil de planification de l'année scolaire à part entière.

Le troisième point d'attention est que la réforme ne peut se réaliser sans un alignement et une adaptation des autres agendas. En effet, elle nécessite une réarticulation d'autres rythmes tels que ceux de l'enseignement supérieur et universitaire, ceux des horaires des services publics de mobilité, des agendas culturels et sportifs, ceux des stages et des camps. Un alignement des rythmes entre communautés linguistiques est aussi demandé par les familles, même si, sur ce point, certain-es acteur-rices du tourisme et de l'Horeca s'y opposent.

L'étude met également en lumière qu'il serait plus judicieux de raccourcir le mois d'août que le mois de juillet car c'est davantage en juillet que les mouvements de jeunesse organisent leurs camps et c'est aussi à ce moment-là que les étudiant-es

sont le plus disponibles pour le bénévolat. Le dernier argument en ce sens est que certains parents partent anticipativement en vacances, fin juin.

Enfin, les résultats du rapport de cette recherche insistent sur le délai à prévoir si les conditions ci-dessus sont satisfaites. Il faudrait prévoir deux années entre le moment de l'annonce du changement de rythme et son entrée en vigueur afin de permettre à l'ensemble des acteur-rices d'adapter leurs agendas respectifs à ce nouveau rythme.

Au dernier temps de la valse s'installe la crise du coronavirus. À ce moment, en 2020, tous les moyens sont mis en œuvre pour endiguer sa propagation. Dans les écoles, les congés d'automne se voient prolongés pour atteindre 14 jours consécutifs au lieu des 9 habituels. Au retour en classe, un constat flagrant devant lequel on ne peut fermer les yeux : un absentéisme largement réduit tant chez les élèves que chez les membres du personnel. Aussi, cette observation, qui conforte les analyses existantes, souligne une fois de plus l'intérêt d'une réforme globale du calendrier scolaire.

Et c'est donc dans ce contexte que le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en date du 30 mars 2022, décide de faire de la réforme une priorité pour la rentrée scolaire de septembre prochain.

Les metteur-ses en scène avaient donc l'idée. Le placement des musicien-nés, les instruments, la régie son et lumière, pensées. Les études posaient un cadre clair. Les conditions de réussite avaient été données, répétées, largement explicitées. Il suffisait juste, alors, de prendre le temps, de vérifier la synchronisation de tous les partenaires avant de se lancer. Et surtout, d'insuffler les moyens, humains, logistiques et financiers nécessaires pour que l'orchestration soit une réussite.



The Final Count Down

On déclenche donc le compte à rebours. Poussé-es dans le dos, les artistes montent sur scène, ils-elles ne peuvent plus reculer. Ne peuvent pas se défiler. Visiblement, les instruments sont loin d'être accordés mais il va falloir jouer. Offrir le spectacle, quoi qu'il en coûte, malgré les imperfections, le trac, la sensation de n'être pas tout à fait en place. Le public attend. On branche les guitares. On accorde la basse. La scène s'allume.

Concrètement donc, l'année scolaire commencera le dernier lundi du mois d'août et se clôturera le premier vendredi du mois de juillet. Si le dernier lundi du mois d'août est un 30 ou un 31 alors l'année scolaire commencera l'avant-dernier lundi du mois d'août pour faire en sorte que le nombre annuel de jours de classe se situe dans un set musical constitué de 180 à 184 jours.

L'année scolaire alternera sept ou huit semaines de cours et deux semaines de vacances. Ainsi, elle comprendra quatre périodes de vacances de deux

semaines : vacances d'automne, vacances d'hiver, vacances de détente et vacances de printemps. Un rythme clair, une cadence régulière.

Et ce sont les vacances de Noël (ou d'hiver) qui serviront de point de départ de cette partition pour le calcul de l'année en intégrant systématiquement la fête de Noël et le Nouvel An en interlude.

Ainsi, pour l'année scolaire 2022-2023, la rentrée se fera donc le lundi 29 août et se terminera le vendredi 7 juillet 2023. L'année d'après, elle s'ouvrira le lundi 28 août et s'achèvera le vendredi 5 juillet 2024.

Les bénéfices de la réforme

Rappelons-nous quand même que les bénéfices liés à cette nouvelle organisation sont nombreux et il serait dommage de condamner tout le concert

sur ses fautes d'accord, ses notes bleues ou ses dissonances. C'est donc avec objectivité que l'on peut avancer que ces nouveaux rythmes placent véritablement le bien-être des élèves en son cœur.

En effet, le rythme « 7/2 » semble mieux adapté à l'horloge biologique et à la physiologie de l'enfant. Le repos de l'élève aussi est un argument de poids car les périodes de deux semaines permettent de réellement se ressourcer, contrairement aux périodes d'une semaine. Il faudra néanmoins s'assurer que ces deux semaines ne seront pas prétexte à du travail à domicile mais qu'elles pourront être vécues comme un véritable moment de détente pour chacun-e.

De plus, ce nouveau rythme est régulier et structurant. S'il est adéquatement articulé à l'offre extrascolaire, il pourra marquer une continuité. Il permettra en outre une meilleure planification de l'année scolaire en interne pour les écoles.

Mais il offre aussi une belle occasion de lutter contre le décrochage scolaire et la perte des connaissances. En raccourcissant les vacances d'été, on limite évidemment la perte des apprentissages durant cette période et particulièrement pour les enfants des milieux défavorisés, ce qui est une véritable plus-value pour ceux-celles-ci.

Parallèlement, pour l'accueil extrascolaire, comme le nouveau rythme apporte une vraie régularité, surtout pour les plus jeunes, cela créera inévitablement le

sentiment de routine dont ils-elles ont tellement besoin à cet âge. Ceci aura pour conséquence directe une meilleure continuité entre le scolaire et l'extrascolaire, moins de rupture et un sentiment de sécurité émotionnelle augmenté. Une réponse adaptée à leur besoin de repères, en somme.

Enfin, cette nouvelle organisation annuelle pourrait offrir de nouvelles possibilités de stages durant l'année. Le fait d'augmenter les vacances à deux semaines systématiquement rentabiliserait mieux les efforts logistiques et organisationnels autour des stages organisés. Cela permettrait aussi de proposer une offre plus riche durant ces périodes. Ainsi, les parents seraient sans doute plus enclins à inscrire leurs enfants en stage une semaine car ils auraient ensuite la possibilité de pouvoir profiter pleinement d'eux l'autre semaine. Cela augmenterait donc le temps de qualité en famille. La réforme offrirait alors au Secteur Jeunesse une certaine stabilité dans l'engagement et l'implication de son personnel.

L'école, les parents et le Secteur Jeunesse peuvent, en somme, se réjouir unanimement de voir que l'enfant est au-devant de la scène des préoccupations et que si les choses bougent c'est d'abord dans leur intérêt. Qu'il était temps de dépoussiérer un système off, un peu down, héritage d'une époque révolue où les rythmes de l'école se calquaient sur les saisons et le travail agricole qui en découlait.





Jérémie Piscicelli, permanent, animateur et coordinateur au Service Protestant de la Jeunesse nous dit : « Pour les enfants, le nouveau rythme me paraît tout à fait bénéfique. Personnellement, je suis très content de la réforme mais ça va être un casse-tête logistique et de Ressources humaines tant que le monde ne s'aligne pas. Qu'est-ce que ce serait bien que le monde s'adapte au nouveau rythme des enfants au lieu de râler ! »

Les limites de la réforme

Et si le rythme tourne mal, c'est qu'il y a quelque chose de bancal dans le tempo. Car toutes les précautions n'ont pas été prises, les points d'attention ou conditions d'accessibilité largement évacuées. Et cela inquiète. À raison. Il se pourrait en effet que le nouveau calendrier tourne au drame. Pour le Secteur Jeunesse, en tout cas.

D'un point de vue purement scolaire, déjà, on peut déceler des failles. En effet, ce nouveau rythme augmente la période d'hiver. Sept semaines de cours en janvier-février seront plus longues que la période actuelle et fatigueront davantage les enfants qui ont plus besoin de repos à cette période de l'année. Ce qui est évidemment paradoxal, voire contradictoire, au bien-être et au respect de la physiologie de l'enfant. Pour les élèves en difficulté, des périodes de 7 semaines de cours et de 2 semaines de vacances seraient l'une et l'autre trop longues pour leur permettre de bénéficier d'une scolarité qui convienne à leurs besoins spécifiques.

Pour les parents, le nouveau calendrier scolaire serait moins aligné avec celui du monde du travail. Il serait donc opportun de repenser l'organisation des régimes de vacances dans le monde de l'entreprise. Mais cela ne semble pas à l'ordre du jour actuellement.

Et puis il y a les partenaires en coulisses : le Secteur Jeunesse. Ceux-celles qui encadrent les enfants sans qu'on ne les voie vraiment, sans qu'on ne les prenne au sérieux parfois même. Ces technicien-nes de

l'ombre qu'on n'a pas vraiment pris le temps de mettre au diapason. À qui on n'a même pas vraiment donné d'instrument pour jouer d'ailleurs.

Pendant les vacances d'automne et de détente les enfants bénéficieront d'une semaine supplémentaire de congé. L'offre des stages devra donc augmenter, c'est évident. Mais comme les vacances des écoles supérieures et universitaires ne sont pas alignées, les étudiant-es seront alors en cours à ces moments-là. En été, comme le nombre de semaines de vacances diminuera mais pas le besoin d'accueil quant à lui, il faudra prévoir une plus grande offre en moins de temps, et cela pourrait passer par des emplois contractuels faute de bénévoles, ce qui impacterait le coût de l'accueil pour les parents. De cette manière, les organisateur-rices de stages/camps auront davantage de difficultés à trouver des bénévoles durant les nouvelles périodes de vacances. On risquerait donc de voir des opérateurs privés prendre la place des mouvements de jeunesse. Il en résulterait aussi un renforcement des inégalités socio-économiques car le prix des stages des opérateurs privés est inévitablement plus cher que les autres.

Or, et c'est extrêmement important à souligner, il ne faut pas se contenter de développer des solutions allant dans ce sens car l'engagement bénévole est au cœur de l'ADN des OJ et est gage de qualité de l'accueil des enfants. Perdre le bénévolat serait, en soi, un drame, si l'on peut dire, d'un point de vue éthique.

Enfin, durant les vacances d'été, de nombreuses familles, surtout défavorisées, rencontrent des difficultés à inscrire leurs enfants à des stages, surtout s'ils sont coûteux. Raccourcir les vacances d'été augmenterait donc de facto ce phénomène inquiétant.

Et puis, il y a ce qui inquiète le plus : la croissance du coût des camps d'été et la diminution de leur qualité. En effet, raccourcir l'été de deux semaines risque



de condenser la demande de camps et de réduire les périodes et possibilités d'organisation de ceux-ci. Il faut alors s'attendre à ce qu'une concurrence s'installe pour la location des infrastructures ou du matériel avec, comme résultante inéluctable de voir les prix des camps s'enflammer. Et peut-être plus grave encore : si l'on doit, par exemple, raccourcir les camps en été, ils perdront de facto en qualité. En effet, perdre des jours, c'est perdre en dynamique de groupe, c'est perdre en animation, c'est perdre une partie du vivre ensemble et de ses apprentissages. Et c'est un compromis qu'aucun acteur-rice ne veut faire, bien sûr. Resterait donc comme seule option le contre choix d'une offre réduite, ne pouvant transférer les semaines d'animations d'été sur les autres périodes de vacances. Un sacrifice difficile, inimaginable même.

Nous vivons donc une situation de crise dont les issues sont peu nombreuses. D'ailleurs si l'on en revient aux chiffres, actuellement l'asbl Atouts Camps qui labellise les endroits de camps en Wallonie, répertorie sur son site 230 endroits labellisés. Et même si cela qui peut sembler beaucoup, vu de l'extérieur, Lionel Bulpa, chargé de projets chez Atouts Camps se dit quant à lui fort alarmé :

« Aujourd'hui déjà le marché est tendu. En ce mois de mai 2022 plus de dix groupes sont encore à la recherche d'un endroit de camp pour cet été. Il faut dire que les crises successives de ces dernières années ont eu un impact non négligeable sur le marché des endroits de camp. D'abord, la peste porcine africaine de 2018 a entraîné des conséquences importantes sur les endroits labellisés, notamment les bâtiments. Souvent gérés par des associations bénévoles. Cette année-là, de nombreux bâtiments n'ont pu être loués l'été et cela a généré des conséquences directes sur les trésoreries, les mettant en grande difficulté.

La crise sanitaire de 2020 ensuite où, de nouveau, certains bâtiments n'ont pu être loués. De ce fait,

certaines associations bénévoles ont été incitées à abandonner la gestion des lieux, se trouvant alors dans l'incapacité à continuer de les entretenir, faute de revenus suffisants pour les supporter. Parallèlement, pour les prairies labellisées, ce sont davantage les inondations de 2021 qui les ont affectées. À ce moment-là, beaucoup de prairies de qualité se sont trouvées sous eaux, impossibles à exploiter pour un camp. Ainsi, par solidarité avec les mouvements de jeunesse, de nombreux propriétaires de prairies non labellisées les ont proposées alors comme alternative ponctuelle. Aujourd'hui, ces propriétaires sont restés sur le marché avec cette conséquence : ceux-celles qui autrefois étaient labellisés se voient concurrencés et ne voient plus l'intérêt d'obtenir le label qualité qui les contraints à un cahier de charge et à un prix plafonné, contrairement aux autres. De cette manière, pour cette année déjà, nous nous trouvons face à un cruel manque d'endroits de camps de qualité.

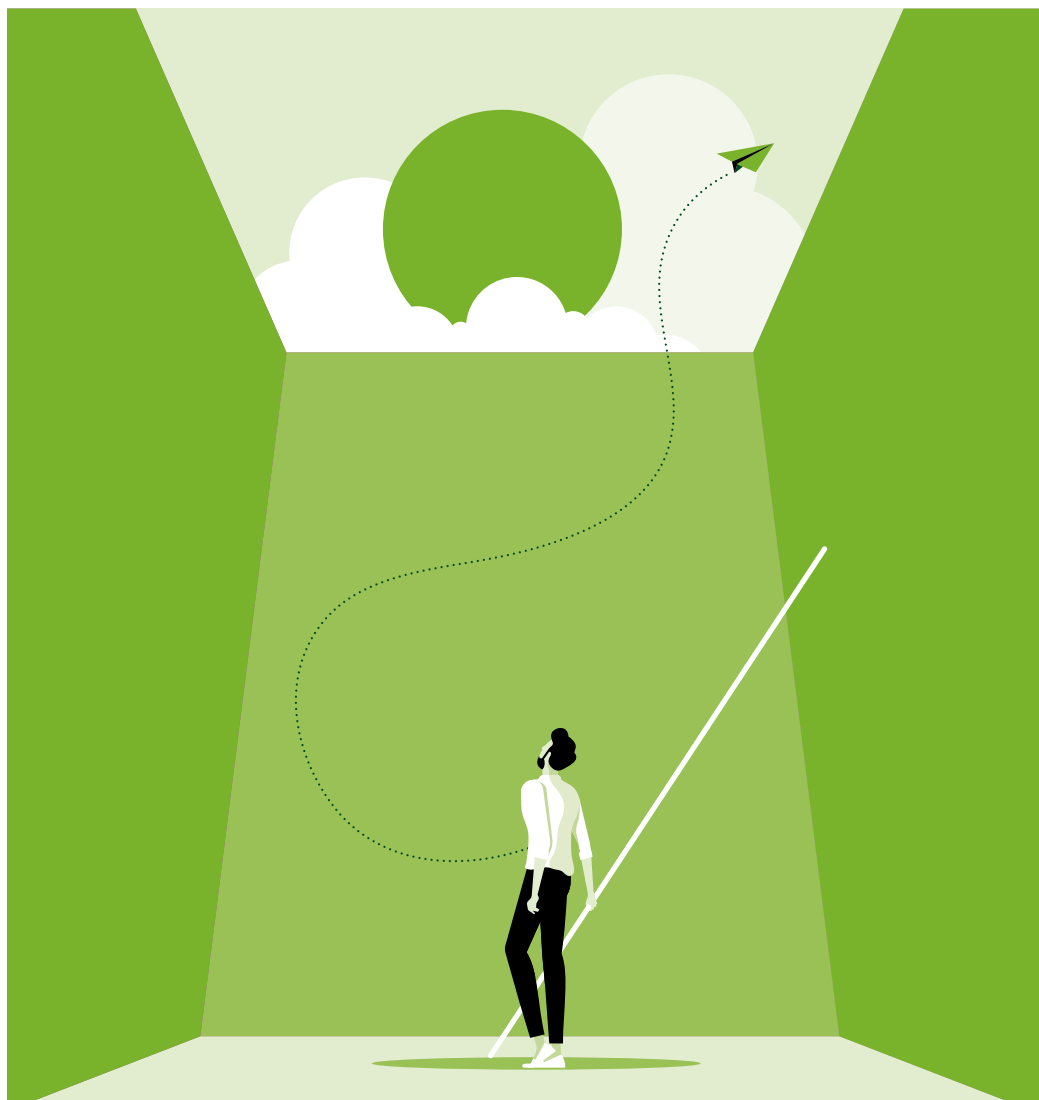
Alors, pour l'année prochaine, avec le changement des rythmes scolaires, la difficulté principale résidera dans une augmentation des demandes pour une période restreinte puisque les élèves iront à l'école jusque début juillet alors que c'est justement cette période-là la plus fréquentée par les mouvements de jeunesse. Dès lors, on estime déjà le manque d'endroits de camps dans une fourchette allant de 400 à 600. Ce qui pourrait être catastrophique. »

« Alors, bien sûr, et bien malheureusement d'ailleurs, les mouvements de jeunesse trouveront des solutions, s'ils le doivent sans soutien extérieur : les groupes accepteront de partir coûte que coûte dans des endroits trop chers qui subissent l'inflation liée à l'offre et la demande ou des endroits qui ne rencontrent pas les normes de qualité, voire insalubres parfois. » Ce que personne ne souhaite, soyons clairs. Alors, très logiquement, les groupes s'affolent. « En général c'est en septembre que les staffs commencent leur recherche de lieux pour l'été. Nous sommes au mois de mai 2022 et cette

année, tout le monde anticipe. La saison 2023 est déjà entamée. »

Résumons : Dans cette situation, aujourd'hui, une seule évidence, effrayante : plus de 2 000 groupes, soit environ 100 000 jeunes se mettent en quête d'un endroit de camp pour l'été 2023, au risque de ne pas en trouver ou de devoir en brader la qualité faute

d'alternatives acceptables. Les stages, quant à eux, se trouvent également menacés dans leur qualité, leur accessibilité voire dans leur existence pure, même. Et l'on pourrait, si personne n'agit, se trouver coincés dans une impasse, piégés dans des loges murées sans issue de secours, sans porte de sortie, avec comme seul refrain entêtant « another brick in the wall ».



The Show Must Go On

Pourtant, des solutions existent. C'est ce que le Secteur Jeunesse ne cesse de dire et réclamer. Que ce soit via la Commission Consultative des Organisations de Jeunesse à l'intention de la ministre de la Jeunesse Valérie Glatiny, le plaidoyer « Où sont passés les endroits de camp ? » des mouvements de jeunesse ou encore leurs réserves exprimées dès début 2021 à la Ministre de l'Enseignement Caroline Désir. Le secteur crie, hurle, se positionne mais il semblerait que le micro ne soit pas branché ou que les larsens empêchent son audibilité. Car les besoins sont nombreux certes mais y répondre ne paraît pas complètement impossible. Et la liste des solutions ou adaptations envisageables pour éviter le fiasco semble cohérente.

En ce qui concerne la problématique du non-alignement des écoles supérieures et universitaires à la réforme et sa conséquence directe de perte des jeunes bénévoles pendant les périodes de vacances rallongées, on pourrait prévoir des moyens financiers

et/ou des emplois pour l'engagement d'animateur·rices contractuel·les afin de construire des équipes avec moins de volontaires ou d'étudiant·es. Ainsi, on éviterait l'explosion des opérateurs privés, tout en maintenant la qualité de l'accueil et en offrant la possibilité à chacun·e de s'inscrire en stage.

On pourrait aussi valoriser l'engagement des jeunes dans le secteur de l'animation ou de l'accueil. Il pourrait être intéressant de mettre en place des facilités pour qu'ils-elles n'aient pas à choisir entre leur engagement et leurs études.

Mettre en place des congés citoyens pour les étudiant·es pourrait ainsi être une solution tout à fait satisfaisante, et motivante même, pour les jeunes qui souhaiteraient continuer de s'engager. De cette manière on valoriserait le jeune bénévole

et, conséquemment, on valoriserait tout le Secteur Jeunesse en établissant des ponts entre des mondes qui ne se côtoient que trop peu.

Mais ce sont pour les camps d'été que les idées nouvelles sont les plus nombreuses. La première serait de mettre sur pied un appel à projet pour subventionner, sous condition, les propriétaires acceptant d'effectuer les travaux nécessaires permettant l'augmentation des lieux, prairies ou bâtiments, et/ou le nombre d'enfants dans de bonnes conditions. De cette manière, on garderait la qualité des lieux tout en les multipliant, on en augmenterait la capacité, on veillerait aussi à maintenir la sécurité des enfants. On estime, par exemple, qu'il serait nécessaire de labelliser 150 nouvelles prairies à l'avenir et que cela reviendrait à un soutien financier de 750 000 euros. Conséquemment, bien sûr, si on augmente les endroits, il faudrait aussi penser à augmenter le matériel disponible au centre de prêt de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Et même si, l'année dernière, de manière exceptionnelle, 30 000 euros ont déjà été débloqués la ministre de la Jeunesse Valérie Glatigny pour l'achat de tentes par les fédérations de mouvement de jeunesse, cela ne suffit pas à répondre aux besoins actuels des groupes locaux. À l'aube de la réforme des rythmes scolaires, c'est l'augmentation structurelle du nombre de tentes en prêt qu'il faut viser en la plaçant comme un objectif absolument prioritaire.

Une autre piste, plus créative celle-ci, serait d'augmenter les endroits de camps en dehors du sud de la région Wallonne. En effet, la culture des mouvements de jeunesse veut qu'ils se dirigent de manière instinctive vers la Province de Luxembourg pour leurs camps, instiguant de facto une pression démographique importante pendant l'été dans certaines communes et des difficultés de cohabitation inhérente à cette augmentation de la population estivale. Actuellement, en effet, La Province de Luxembourg juggle, à elle seule, 30 % des camps d'été contre à peine 10 % pour le Hainaut

et seulement 2,6 % pour le Brabant-Wallon. Il serait donc tout à fait opportun de développer une nouvelle offre d'endroits labellisés dans ces deux dernières provinces.

Le développement d'une nouvelle culture géographique des endroits de camps est donc une des clefs essentielles pour répondre aux demandes des mouvements. Mais, évidemment, cela demande un investissement financier dans le renforcement d'Atouts Camps afin de mener une nouvelle communication adéquate vers les propriétaires de lieux ou de prairies, et conséquemment, en termes d'emploi, pour mener ce projet à bien. Factuellement, cela représenterait pour l'asbl, le recrutement de deux équivalents temps plein pour la mise en place d'un projet visant à ouvrir 40 nouveaux endroits par année ainsi qu'un soutien financier à la modernisation de son site internet.

Une troisième solution concrète serait de réaliser des partenariats avec la Flandre qui, elle, n'entre pas dans la réforme des rythmes scolaires. L'idée consiste évidemment à chercher à communautariser les endroits de camps sur l'ensemble du territoire belge ce qui augmenterait l'offre de façon conséquente. Apparemment, des contacts vers la Fédération des mouvements néerlandophones ont été enclenchés mais malheureusement aucun accord concret n'a encore pu se celer à ce jour.

Et comme notre pays possède une grosse culture des camps, avec pour conséquence, souvent, des prairies rares et chères, pourquoi ne pas aller voir ailleurs ? En effet, nos voisins Luxembourgeois et Français n'ont pas cette culture, eux. Nous pourrions dès lors tout à fait imaginer partir en camp dans les pays limitrophes, à condition que ces endroits, comme chez nous, proposent un accueil de qualité sur lequel il faudrait travailler en amont.

Une autre solution encore, relativement simple et finalement très évidente serait de faciliter l'accès aux espaces scolaires et aux salles communales pour les



Organisations de Jeunesse. En effet, ils pourraient être des lieux presque parfaits pour les camps. Libres l'été, les écoles ne demanderaient effectivement que peu d'aménagements pour être en mesure d'accueillir des enfants en camps. Les salles communales, quant à elles, disposent déjà de cuisines et de matériels utiles à la vie en collectivité. Les aménager serait relativement simple : des cloisons pour installer les dortoirs et des blocs sanitaires en extérieur suffiraient à les rendre adéquats aux camps, elles aussi. En les proposant pour une occupation estivale, les écoles continueraient donc de vivre pendant la période de latence qu'est l'été et les salles communales augmenteraient leur rentabilité. Mais pour développer ces incitants, pas de secret : il faudrait que le subside « endroit de camp », aujourd'hui encore plafonné à 12 500 euros et permettant aux propriétaires d'aménager leurs lieux labellisés, soit augmenté à hauteur de l'inflation

des matières premières dans le domaine de la construction.

Enfin, une dernière solution, presque évidente celle-ci, serait de soutenir les aménagements des locaux dont disposent les mouvements de Jeunesse à l'année et dont certains sont d'ailleurs propriétaires. Ici, de surcroît, et plus qu'ailleurs, tout est déjà pensé pour la collectivité et les frais pour accueillir des camps l'été seraient non seulement extrêmement rentables mais aussi financièrement peu lourds à supporter. Malheureusement, en dehors du subside « Infrastructures » de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui permet juste la sécurisation des locaux, il n'existe à ce jour aucune aide supplémentaire sur laquelle les mouvements de jeunesse peuvent s'appuyer.

On l'aura compris. Même si le changement des rythmes scolaires possède des failles, des ratés

de tempo, des imperfections chorégraphiques, il est néanmoins possible d'imaginer des adaptations réalistes, créatives et le Secteur Jeunesse n'est pas en reste pour en proposer d'ailleurs. Capable de se réinventer, de s'engager, et d'œuvrer en faveur du bien-être des enfants et d'un accueil de qualité, force est de constater qu'il n'est pas un artiste à laisser en coulisse ou un-e technicien-ne de l'ombre désœuvré. Ainsi, lui permettre d'accéder à la scène pourrait, à bien des égards, lui offrir l'occasion d'assurer le spectacle et, potentiellement, de le sauver des écueils que le nouveau rythme pourrait essayer.

Tout à coup donc, le 29 août 2022 est à nos portes. C'est demain. Ou dans une heure. Il est là, déjà, et nous ne pouvons plus reculer. Demain, le paysage organisationnel du monde scolaire s'offrira un nouveau visage. Moderne. Contemporain. Actuel. Dans l'air du temps. À l'image de notre mode de

vie, de nos nouvelles cultures éducationnelles, remettant l'enfant et son bien-être au centre des préoccupations. **Et c'est très probablement une avancée majeure pour notre système éducatif vieux comme le monde, poussiéreux, grabataire presque. Plus rien ne l'empêchera d'avancer, maintenant qu'il est en marche. Et tant mieux. Espérons donc seulement que le monde politique puisse enfin entendre, mieux même, écouter, les besoins corollaires du Secteur Jeunesse sans lequel tout le système pourrait vaciller. Car, ce qui se joue en arrière-scène, pour l'ensemble de l'extrascolaire, c'est à la fois l'accessibilité à un tourisme social et aux stages qui puissent rester tant qualitatifs que quantitatifs que nos jeunes puissent continuer de bénéficier, extra muros de leurs écoles, de ces moments constructeurs d'identité !**

Catherine MAYON ■

Sources

Administration générale de l'Enseignement, Direction générale de l'Enseignement obligatoire. *Pour un Pacte d'enseignement d'excellence, Note d'orientation, chantier 16, Réviser le rythme scolaire annuel*, 2021.

Fakroune, J. *Addendum de l'Avis de la CCOJ relatif à la Réforme des rythmes scolaire*, 23 décembre 2021.

Fédération Wallonie-Bruxelles. *Circulaire 8535, Adoption définitive de la réforme des rythmes scolaires*, 30 mars 2022.

Fédération Wallonie-Bruxelles. *Circulaire 8568, Réforme des Rythmes scolaires : mise à jour des règles et consignes pour les membres du personnel*, 2 mai 2022.

Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. *Avant-projet de décret relatif à l'adaptation des rythmes scolaires annuels aux élèves de l'enseignement fondamental et secondaire ordinaire, spécialisé, secondaire artistique à horaire réduit et de promotion sociale et aux mesures d'accompagnement pour l'accueil temps libre*, 8 octobre 2021.

Les Scouts Baden-Powell de Belgique, Les Guides catholiques de Belgique, La Fédération Nationale des Patros, Les Scouts et Guides Pluralistes de Belgique, Les Faucons Rouges. *Où sont passés les endroits de camps ? Un plaidoyer des 5 mouvements de jeunesse francophones suite aux conséquences de la crise sanitaire, du projet de réforme des rythmes scolaires et de décisions politiques diverses*, 22 février 2022.

Les Scouts Baden-Powell de Belgique, Les Guides catholiques de Belgique, La Fédération Nationale des Patros, Les Scouts et Guides Pluralistes de Belgique, Les Faucons Rouges. *Réforme des rythmes scolaires : les mouvements de jeunesse francophones expriment leurs réserves à la Ministre de l'Enseignement*, Bruxelles, 24 février 2021.

Ortmann, G., *Étude de faisabilité visant à explorer les conditions d'acceptabilité du projet réforme de rythmes annuels « 7/2 »*, Bruxelles, Fondation Roi Baudouin, 2018, 90 p.

Les OJ, actrices du PECA ? Enquête au cœur du Pacte !

Le savons-nous suffisamment ? Le **Parcours d'Éducation Culturelle & Artistique (PECA)** a débuté dès septembre 2020 ! Celui-ci s'inscrit dans le premier axe stratégique du Pacte pour un Enseignement d'Excellence. Il implique un renforcement de l'éducation aux arts et à la culture pour tous les jeunes, de la maternelle à la 3^e secondaire. Quelle est la place pour les Organisations de Jeunesse (OJ) dans ce nouveau PECA ? Nous sommes partis à la recherche d'informations claires ; nous avons jeté un coup d'œil dans le rétroviseur... pour tenter ensuite de mieux définir nos portes d'entrée !

Tout d'abord, quel est le sens donné au mot « Culture » par l'Enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ? **Pour les maternelles**, nous lirons plutôt une série d'objectifs : appréciation d'œuvres d'art et de spectacles, expression personnelle et collective... Au niveau des contenus d'apprentissage, nous retrouvons les trois grands domaines artistiques « classiques » : les arts plastiques et visuels, les arts de la parole et du mouvement et enfin, la musique. (FWB Enseignement,

référentiel des compétences initiales – ECA, 2020).

Il semblerait que ce soit donc plutôt le **Secteur de la Culture** qui soit principalement concerné par le PECA en maternelle. Qu'en est-il des classes supérieures ?

Une définition élargie :
une ouverture pour les OJ !

Pour les primaires et secondaires inférieure (jusqu'à la 3^e secondaire),

nous trouverons en revanche une longue définition du concept ! En résumé : « [...] la Culture peut être considérée dans son sens le plus large [...], et englober outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances. [...] L'éducation culturelle doit dès lors favoriser le **développement d'une réflexion critique et citoyenne sur les héritages que la culture**

donne en partage. » (FWB Enseignement, Référentiel d'Éducation Culturelle & Artistique, 2021, p. 19). En d'autres termes, une formation au questionnement critique des cultures qui ouvre des possibilités de liens avec l'éducation à la philosophie et à la citoyenneté.

Au niveau des contenus, si l'on retrouve bien sûr les trois grands domaines artistiques (arts plastiques et visuels, arts de la parole et du mouvement et musique), ceux-ci sont en outre ouverts à « *l'appropriation de la grammaire du langage médiatique, dans ses aspects informationnels, techniques et sociaux, [...]* **au départ d'objets culturels et artistiques.** » (FWB Enseignement, Référentiel d'Éducation Culturelle & Artistique, 2021, p. 23). C'est dans ce cas de figure que nous trouvons des opportunités de liens avec l'éducation aux médias

C'est sans doute dans ces axes que **certaines OJ** peuvent aussi être **parties prenantes** dans le **PECA**. Des partenariats peuvent, par exemple, s'imaginer avec les enseignant-es ou des partenaires culturels, en faisant valoir l'expérience de terrain des OJ ! Témoignage de Fatima Amkouy (Jeune Et Citoyen) : « *Cela ne peut qu'être bénéfique pour le secteur Jeunesse (et l'école, d'ailleurs), s'il est outillé à entrer en partenariat avec l'école, s'il ouvre son champ de vision. Sortir l'élève de ses quatre murs, le mettre face à des acteurs non scolaires est bénéfique pour ses apprentissages ! Dans une dimension partenariale, où les rôles sont clairs et justifiés, je ne vois là aussi que du positif. Tant pour les jeunes que pour les professionnels. Il faudrait que notre secteur crée un langage et une politique commune : en fait, une politique intra et intersectorielle.* »

Notons également que la réforme des rythmes scolaires ouvre également des possibilités de partenariats : le secteur Jeunesse, par le biais notamment de l'extrascolaire, pourrait en effet assurer une continuité entre les projets scolaires et les activités pendant les temps extra-scolaires ! (voir notre actuel dossier THÉMA p. 26)

Des ponts ...

En 2019, RÉSONANCE avait, dans ce même périodique **FRÉQUENCE**, consacré un article « **Créons des ponts OJ - École - Oui et comment ?** » (RÉSONANCE, 2019, pp. 8-14) sur les finalités communes entre l'École et les Organisations de Jeunesse. Coup d'œil dans le rétroviseur.

En 2009 dans le Décret OJ, un dispositif particulier « Soutien aux actions d'animation en collaboration avec les écoles » a été adopté. Depuis lors, de nouveaux liens entre les secteurs formel et non-formel se sont créés. Parmi ces initiatives institutionnelles, l'accord de coopération entre la Communauté française – Fédération Wallonie-Bruxelles (CFWB), et les Régions wallones et de Bruxelles-Capitale (2011) pour soutenir l'Éducation Relative à l'Environnement (ErE) avait aussi créé un élan de partenariat pour une série d'OJ. Deux membres de RÉSONANCE témoignent de leur expérience.

Par Annick Cockaerts (Empreintes asbl) :

RÉSONANCE : Aujourd'hui, quelle analyse tire votre OJ de ces quelques années d'expérience de partenariat ?

« Pour Empreintes asbl, l'accord de coopération a permis, par exemple :

- Un meilleur contact avec le monde de l'enseignement, notamment concernant les avancées liées au Pacte d'Excellence et l'intégration de l'« ErE » dans les nouveaux référentiels ;
- Une analyse des outils produits par un comité d'« experts » avec un retour pédagogique qui était intéressant ;
- Le gros travail initié autour de l'ErE a pu être valorisé en termes de formations d'enseignants : de nouveaux lots ont été ouverts à l'IFC¹, qui ont permis d'aborder les portes d'entrées en ErE validées par les inspecteurs. Ceci dit, pour être justes, nous n'avons pas encore constaté de retour majeur, par exemple en termes de commandes d'animations/de projets...



Mais c'est peut-être une question de temps, les choses évoluent lentement dans l'enseignement. »

Par Fatima Amkouy (Jeune et Citoyen) :

RÉSONANCE : Sentez-vous un impact de ce dispositif de soutien dans la place que joue votre OJ avec les écoles ?

- « — L'École sait qu'elle peut compter sur le monde associatif pour assurer l'éducation des jeunes, mais l'accès n'est pas encore toujours évident. Pour preuve, nous animons depuis deux ans au sein d'une collaboration Jeunesse-Enseignement, un atelier des directeurs : les participants sont ravis d'apprendre qu'il y a autant de monde avec qui ils peuvent compter !
- La participation et le rôle des délégués² : l'école peut compter sur notre expertise, sur le fait que nous sommes un regard extérieur qui analyse avec eux leur réalité. Nous les outillons et nous leur permettons aussi de poser un regard dans le rétroviseur, pour voir d'où ils viennent et où ils veulent aller.

« Nous croyons à l'intérêt éducatif des pratiques artistiques pour s'éprouver personnellement et éprouver des émotions positives, source de plaisir d'agir pour l'individu au sein d'un collectif » témoignent des enseignants français, initiateurs d'un projet de danse s'étalant sur toute une année scolaire. Ils s'appuient depuis quelques années déjà sur ces **trois mêmes piliers** adoptés chez nous par l'ECA. « Nous pensons qu'un élève créatif est un élève heureux. C'est un élève qui développe un esprit critique, un élève qui prévoit, voire anticipe le résultat de son action. C'est un élève qui se projette vers l'avenir. » (Beuleigne & Préhaut, 2022, p. 55-56).

— Oui, nous avons un impact, mais il est de trop court terme, ponctuel, dépendant du leadership et rarement inscrit dans une vision globale de l'éducation de l'élève. Comme si en partant, tout se dissolvait dans la réalité de l'école, ou que si la direction change, le projet change aussi ! Nous espérons que la mise en place des plans de pilotage³ change la donne, mais le COVID est venu tout mobiliser, chambouler ».

... et un parcours !

En résumé, le « Pacte d'Excellence » apporte aux élèves de la Fédération Wallonie-Bruxelles deux grandes mesures :

- 1.** La création d'un **tronc** (programme) **commun** d'apprentissage, organisé sur 12 années (de 3 à 15 ans, jusqu'à la 3^e secondaire).
- 2.** La modification des **rythmes scolaires**.

Dans le tronc commun, l'accent devrait être mis sur la maîtrise de la langue française, les langues modernes, le renforcement de l'éveil et de la citoyenneté, **la promotion des arts et de la culture à l'école** et la valorisation des activités physiques.

De nouveaux référentiels sont prévus pour tout le tronc commun : nous nous y sommes plongés, pour y voir un peu plus clair !

L'Éducation Culturelle et Artistique (ECA) est définie dans le 1^{er} Domaine d'apprentissage du Pacte d'Excellence, à la suite du Français : signe d'une volonté de renforcement de cette dimension culturelle ! En deux périodes hebdomadaires à partir de la 1^{re} primaire, chaque élève devrait pouvoir « **rencontrer des œuvres, des artistes et des pratiques, fréquenter des lieux culturels ; mais aussi acquérir des savoirs, des connaissances et des compétences [...]. Ce parcours devrait enfin donner la possibilité d'expérimenter des pratiques culturelles et artistiques, individuelles et collectives, porteuses de diversité** » (FWB Enseignement, Référentiel des compétences initiales, 2020, p. 5).

De nombreux·ses acteur·rices dans une même pièce...

La FWB a prévu d'inclure dans ce Parcours plusieurs intervenant·es différent·es :

- Le·la **titulaire de classe**, bien sûr : il·elle dispensera le cours d'Éducation culturelle et artistique, en se basant sur :
 1. Le « Référentiel des compétences initiales » (en maternelle)
 2. Le « Référentiel de compétences ECA - socles de compétences »
- Des enseignant·es relais : en dialogue avec le monde culturel, auront pour rôle de contribuer à une mise en place du PECA au sein de leur établissement ;
- Du côté de l'enseignement encore, pour chaque réseau, des **conseiller·ères** pédagogiques « **réfèrent·es culturel·les** », engagés pour accompagner les écoles et les enseignants à installer le PECA ; - Du côté de la culture, des opérateur·rices culturel·les positionné·es comme « réfèrent·es scolaires », avec leur expérience des anciens partenariats Culture-École. Leur mission : intervenir pour amplifier, coordonner, transposer des synergies déjà présentes dans de nombreux établissements, à l'échelle de leur plateforme territoriale (les « consortiums » : voir ci-contre).
- Et enfin des **opérateur·rices culturel·les** : personnes morales (asbl, institutions...) et artistes, bénéficiant du soutien et de la médiation des réfèrent·es tant culturel·les que scolaires. Ils·elles pourront nouer des partenariats avec les écoles, pour y apporter leur créativité, en nourrissant celle des élèves. Il est prévu que les opérateur·rices culturel·les soient réuni·es au sein de plateformes territoriales : les **consortiums**. Au nombre de dix, ces consortiums devraient permettre d'organiser la coopération entre tou·tes ces acteur·rices, de prioriser les projets et échelonner la mise en place du Parcours ECA :

2 exemples de consortiums

Région de Bruxelles-Capitale

Référénts : La Concertation asbl -
Action Culturelle Bruxelloise
info@laconcertation-asbl.org
Téléphone : 02/539.30.67
Monsieur Ureel : a.ureel@laconcertation-asbl.org

Membres :

- Réseau des Arts de Bruxelles (RAB) ;
- Brussels Museums ;
- Réseau des bibliothèques publiques francophones (Riches-Claires) ;
- Fédération des Arts Plastiques ;
- Association des médiateur·rices culturel·les professionnel·les (AMCP) ;
- Pierre de Lune ;
- Théâtre de la montagne magique ;
- Les Jeunesses musicales de Bruxelles ;
- Point Culture Bruxelles ;
- La Roseraie.

Province de Namur

Référénts : PointCulture,
Monsieur Bruno Hilgers
bruno.hilgers@pointculture.be

Membres :

- Les Centres culturels Action-Sud de Viroinval, de Dinant et de Namur ;
- Le Service culture de la Province de Namur ;
- Les Jeunesses musicales de la Province de Namur ;
- Incidences, la Fédération de la Créativité et des Arts en amateur.

d'abord vers les « zones blanches » (zones géographiques avec pas ou peu d'offre culturelle) et les classes maternelles ; puis vers les classes primaires ; enfin vers les secondaires.

... et des ressources en plus !

Un **centre de ressources documentaires** présentera en outre un **répertoire** des opérateur·rices culturel·les, une liste de toutes les écoles de Fédération Wallonie-Bruxelles, des renseignements d'ordre administratif ainsi que des exemples de pratiques ! (CDoc, encore en construction ; hébergé sur le site de la Cellule Culture-Enseignement et accessible via les portails Enseignement.be et Culture.be).

Témoignages de 2 de nos membres illustrant les difficultés de communication :

« Concernant le « dispositif particulier de soutien aux actions et animations » (cf § 1 de cet article), à l'époque, nous n'avions pas été mis au courant que c'était le nouveau nom de "Culture et Enseignement" qui, lui, n'existait plus ! Pour le PECA, nous ne nous sentons pas encore compétents pour prendre position [car nous manquons d'informations]. » (Wivynne Gaziaux et Claire Berlage, Action Médias Jeunes asbl)

« Concernant le PECA, nous n'en voyons pas non plus encore les effets, on a l'impression d'une "grosse machine" qui se met en route tout en ayant l'impression d'être "en marge" en tant qu'acteurs d'ErE par rapport aux artistes etc. C'est probablement juste lent à se mettre en place. » (Annick Cockaerts, Empreintes asbl)

Finalement, un **site général PECA** devrait voir le jour fin 2022, qui reprendrait l'offre culturelle récurrente et les projets « laboratoires » déjà initiés.

Critique de la pièce ...

Il paraît évident que ce PECA en est encore à ses balbutiements. Sa mise en place en primaire a commencé cette année scolaire 2021-22, pour les 1^{re} et 2^e ; les 3^e et 4^e seront concernées en 2022-23, etc, pour finir en 2030-31 avec les 3^e secondaires !

Cependant, à l'analyse nous constatons qu'il s'agirait d'un dispositif plutôt complexe... pour un si petit demi-pays ! Récapitulons⁴ :

- L'Éducation Culturelle et Artistique s'intègre parmi de nombreux autres référentiels et domaines transversaux. Qu'en sera-t-il de sa lisibilité pour les professionnel·les du terrain ?
- Ce PECA prévoit de nombreux niveaux d'acteurs et actrices, ce qui risque d'alourdir le processus ;
- Il ressort également des partenaires de l'école que l'information et la communication de la part de la FWB n'est pas franchement la plus qualitative.

... et perspectives pour les OJ

Le secteur des OJ dispose d'une **grande force : sa capacité à se fédérer !**

Précédemment, le secteur des OJ s'est déjà organisé pour co-agir autour de ses liens avec l'École : le **catalogue collectif ECOJ#2** a été diffusé en 2017, reprenant les activités, outils et formations de 82 OJ, à destination des écoles de la FWB (des maternelles au supérieur), tous réseaux confondus. L'ouvrage est signé par les Fédérations d'Organisations de Jeunesse et les OJ non-fédérées. Relie-F, Fédération d'OJ, a également édité le catalogue « Cracs dans votre école », reprenant toutes les animations, activités, projets ou formations proposés par leurs membres aux publics scolaires. De telles initiatives peuvent ouvrir des places aux OJ dans le PECA, en s'inscrivant éventuellement dans les consortiums !



D'autre part, la Plateforme Jeunesse-Enseignement, pilotée par la FWB a été réactivée, pour favoriser les rencontres entre, d'une part, les différents Pouvoirs Organisateurs de l'Enseignement et d'autre part des différents représentants du secteur de la Jeunesse autour de 3 enjeux principaux : l'accueil des activités du secteur de la Jeunesse dans les infrastructures scolaires; le partage d'apports pédagogiques et méthodologiques respectifs ; et les collaborations entre les deux secteurs. De cette plateforme sont déjà sortis 2 événements fédérateurs (en distanciel) ainsi que des GT autour de thématiques précises (bien-être à l'école, infrastructures...). Le GT OJ-École issu de la Commission Consultative des Organisations de Jeunesse (CCOJ) a aussi mis en place plusieurs projets collectifs concrets :

- Présentation du site internet « oj.be » au Salon de l'Éducation, avec un onglet spécial créé pour les enseignants, leur permettant des recherches ciblées grâce à des mots-clés. Des conférences ont également été proposées pour présenter le potentiel des OJ pour les écoles. Une concertation entre associations est en outre prévue pour

organiser la représentation et visibilité du **secteur OJ au Salon de l'Éducation**.

- Veille sur les chantiers du Pacte (Tronc commun, pôles territoriaux, PECA...)
- Rédaction d'un avis sur le cours de philosophie et citoyenneté et la reconnaissance de l'expertise des OJ dans ce cadre.
- À l'instar de ce qui s'est fait pour l'Ere : formations proposées par des OJ à des enseignant-es/éducateur-rices dans le cadre de leur formation initiale ou continuée.

En conclusion, grâce à leur expérience de terrain diversifiée, leur longueur d'avance dans de nombreux enjeux de société, leur capacité à se fédérer et leur créativité, les OJ ont tous les atouts pour devenir actrices du PECA ! D'autant qu'elles peuvent aussi compter sur une force supplémentaire : leurs détaché-es pédagogiques, avec leur expérience du milieu scolaire et leur expertise pédagogique pour créer des ponts OJ-École.

Virginie GOETHALS ■

Sources

ARES-ac.be. (2019) *Power Point du webinaire 2019 : Présentation générale du référentiel ECA- 23*

Beuleigne, S. & Préhaut C. (2022, Février). Créer, bouger, s'évader. *Cahiers pédagogiques - Changer l'école pour changer la société, changer la société pour changer l'école.* (575)

Fédération Wallonie-Bruxelles Enseignement (2020). Référentiel des compétences initiales ; Tronc commun. Website : [https://Enseignement.be/Référentiel des compétences initiales - juillet 2020 \(ressource 15913\).pdf](https://Enseignement.be/Référentiel%20des%20compétences%20initiales%20-%20juillet%202020%20(ressource%2015913).pdf)

Fédération Wallonie-Bruxelles Enseignement (2021). *Référentiel d'Éducation culturelle et artistique ; Tronc commun.* Website : <https://www.ifc.cfwb.be/v5/documents/tc/refECA.pdf> (version encore provisoire, qui pourrait être amendée)

Résonance. (2019). *Créons des ponts OJ-École - Oui, et comment ?!*, Fréquence (2), pp. 8-14.

Notes

1. Institut de la Formation en cours de Carrière.
2. Élèves élus par leurs pairs pour représenter les groupes classes.
3. Feuille de route élaborée collectivement, qui décrit les actions concrètes à mettre en place pour tendre vers les objectifs généraux d'amélioration du système scolaire.
4. Nous n'aborderons ici pas la question des moyens budgétaires accordés, faute d'informations suffisantes, même si nous sommes conscient-es que la FWB reste dans une situation financière difficile.



Quand les médias parlent des jeunes...

Durant la crise sanitaire de la COVID-19, certains médias ont ciblé les jeunes comme étant responsables de la propagation du virus. Il était fréquent de lire dans la presse des gros titres tels que : « Les jeunes, responsables de la propagation du Covid-19, selon l'OMS » (L'Écho, 2020) ou encore « Coronavirus en Belgique : 68 % des jeunes ne respectent plus les règles de distanciation, selon la dernière enquête Sciensano » (RTBF, 2021). Les jeunes furent fortement stigmatisé-es durant cette période, mais est-ce un phénomène nouveau ? En temps normal, se sentent-ils représenté-es dans les médias ? Sont-ils-elles sollicité-es par la presse ? Et consultent-ils-elles les médias qui « parlent d'eux-elles » ?

Lexique

En entame de cet article, il nous semble nécessaire de définir les termes « média » et « jeunes » tels que nous les utiliserons.

- Le terme « média » est ici repris selon la définition proposée par le Robert en ligne : « Moyen, technique et support de diffusion massive de

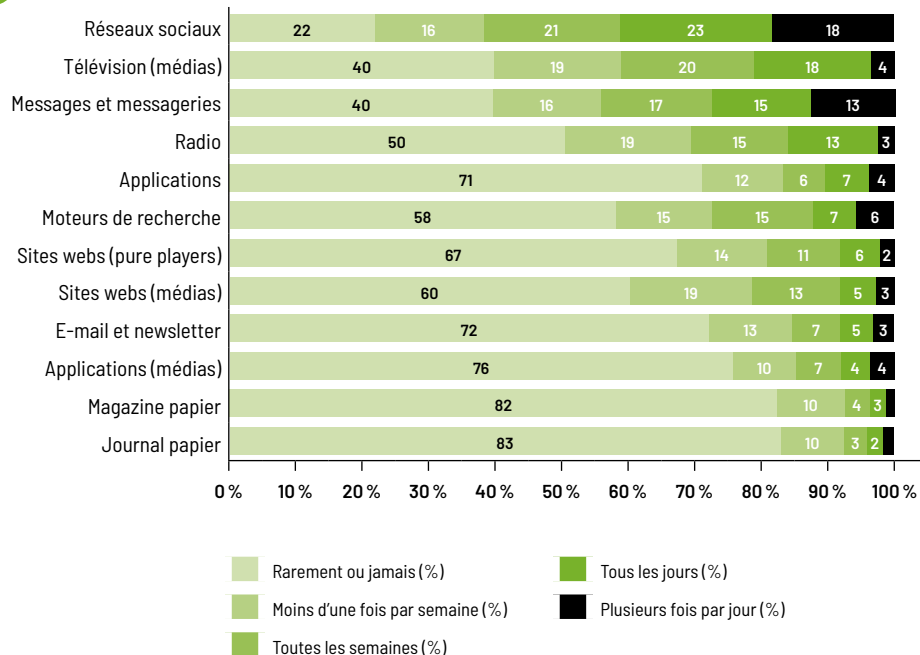
l'information » comprenant donc, par exemple, la presse écrite, la radio, la télévision et, aujourd'hui particulièrement, Internet et les réseaux sociaux.

- Le terme « jeunes » doit ici s'entendre, essentiellement, comme la catégorie d'âge des 12-25 ans vivant dans l'espace géographique belge francophone.

Les médias consultés par les jeunes

En 2012, la Coordination des ONG pour les droits de l'enfant (CODE) montrait que les médias les plus utilisés par les jeunes étaient internet et la télévision. Venaient ensuite la presse papier, puis la radio.

En 10 ans, avec l'expansion fulgurante d'internet, sont apparus de nombreux nouveaux médias.



Source : Média Animation asbl et le CSEM, 2021

L'enquête quantitative « #Génération2020 – Les jeunes et les pratiques numériques », menée auprès de 1411 jeunes de l'enseignement secondaire, dévoilait quant à elle que, pour obtenir de l'information, les jeunes se tournent principalement vers les réseaux sociaux. (Média Animation asbl et le CSEM, 2021).

En poursuivant avec une enquête qualitative – « #Génération2020 – Les jeunes et l'info » –, Média Animation a mis en avant que « *pour consulter l'actualité, les ados préfèrent majoritairement le format vidéo. Les articles écrits en ligne arrivent en seconde position de leurs supports favoris. Pour la plupart, vidéos et images revêtent d'emblée un caractère plus attractif que le texte ou le son. Le contenu s'anime, bouge, vit : on lit peu l'actualité, elle se déroule sous nos yeux* ».

La représentation des jeunes dans les médias audiovisuels

Les journaux télévisés belges francophones

En 2017, le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) réalisait une étude centrée sur les programmes TV (Baromètre de 2017 : état des lieux de l'égalité et de la diversité dans les différents services télévisuels actifs en Fédération Wallonie-Bruxelles). Cette étude dévoilait que les journaux télévisés montrent assez peu les enfants et les jeunes à l'écran. En effet, les enfants de moins de 12 ans et les jeunes jusqu'à 18 ans sont sous-représenté-es dans les émissions d'information. Et la représentation moyenne des personnes

Répartition des âges par genre de programme (2017)

	Fiction	Information	Magazine-Documentaire	Divertissement	Sport	Programme court	Autre émission	Total général
< ou égal à 12	88 11,81 %	1 944 8,96 %	2 255 12,80 %	174 6,24 %	565 6,13 %	742 7,80 %	528 53,60 %	6 296 10,06 %
13-18	49 6,58 %	1 133 5,22 %	1 914 10,86 %	61 2,19 %	353 3,83 %	360 3,78 %	22 2,23 %	3 892 6,22 %
19-34	215 28,86 %	4 445 20,49 %	4 962 28,16 %	962 34,49 %	5 664 61,49 %	4 176 43,88 %	16 1,62 %	20 440 32,67 %
35-49	246 33,02 %	7 139 32,91 %	4 716 26,77 %	779 27,93 %	1 755 19,05 %	2 652 27,87 %	220 22,34 %	17 507 27,99 %
50-64	102 13,69 %	5 471 25,22 %	3 081 17,49 %	642 23,02 %	783 8,50 %	1 236 12,99 %	181 18,38 %	11 496 18,38 %
≥65	45 6,04 %	1 560 7,19 %	691 3,92 %	171 6,13 %	91 0,99 %	350 3,68 %	18 1,83 %	2 926 4,68 %
Total général	745 100,00 %	21 692 100,00 %	17 619 100,00 %	2 789 100,00 %	9 211 100,00 %	9 516 100,00 %	985 100,00 %	62 557 100,00 %

Nous excluons les intervenant-e-s qui n'ont pas pu faire l'objet d'une identification en termes d'âge et les groupes comprenant plusieurs tranches d'âge.

Source : Tableau numéro 29, page 66 (CSA, 2017)

âgées de 19 à 34 ans est nettement inférieure à leur représentation habituelle sur l'ensemble des programmes TV.

Notons également que les journaux télévisés (RTBF et RTL) traitent proportionnellement assez peu de la population des jeunes et que ceux-celles-ci sont très peu sollicité-es pour intervenir dans les matières politique, économique et sociale. L'opinion des jeunes est cependant davantage sollicitée pour aborder des sujets culturels, sportifs, de société, ainsi que des faits divers et des affaires judiciaires et policières. (La CODE, 2012).

De plus, lorsque les jeunes sont amené-es à intervenir, ils-elles sont généralement directement lié-es au sujet traité. Ils-elles sont les protagonistes de la situation

évoquée et non de simples citoyen-n-es consulté-es à propos d'un sujet. « *La parole des jeunes apparaît très rarement comme se suffisant à elle-même. Elle est le plus souvent encadrée par la parole de personnes plus âgées* ». constatait la CODE en 2012. En 2020 et 2021, la crise sanitaire de la COVID-19 n'a pas renversé la tendance. En effet, comme le souligne d'asbl Badje dans son trimestriel du printemps 2021, l'étonnement n'a pas été bien grand de « *voir des adultes débattre et décider, sans les concerter, des mesures qui les touchent au premier chef*. » De plus, on déplore que les communications officielles elles-mêmes ne se sont que trop rarement adressées directement, et de façon adaptée, aux enfants et aux jeunes.

Dans les journaux télévisés, le manque de représentation des jeunes est d'autant plus



Répartition des classes d'âge dans chaque type de programme (2019)

	≤ 12 ans	13-18 ans	19-34 ans	35-49 ans	50-64 ans	≥ 65 ans	Total général
Musical	2/0,45 %	4/0,89 %	180/40,27 %	93/20,81 %	88/19,69 %	80/17,90 %	477/100,00 %
Information	15/3,43 %	23/5,26 %	150/34,32 %	86/19,68 %	113/25,86 %	50/11,44 %	437/100,00 %
Magazine	5/4,85 %	3/2,91 %	29/28,16 %	23/22,33 %	34/33,01 %	9/8,74 %	103/100,00 %
Divertissement	43/4,37 %	40/4,07 %	322/32,72 %	230/23,37 %	205/20,83 %	144/14,63 %	984/100,00 %
Total général	65/3,30 %	70/3,55 %	681/34,55 %	432/21,92 %	440/22,32 %	283/14,36 %	1 971/100,00 %

Nous excluons les intervenant-e-s qui n'ont pas pu faire l'objet d'une identification en termes d'âge.

Source : Tableau numéro 51, p. 70 (CSA, 2019)

problématique qu'ils-elles y sont souvent présentés-es de manière stéréotypée. Même si les jeunes sont parfois présentés-es comme des citoyen-nés engagés-es, les médias montrent majoritairement une image assez passive de la jeunesse. (La CODE, 2012).

C'est ainsi qu'en 2011, à la suite de la suppression de deux émissions TV de la RTBF, le Conseil de la Jeunesse (aujourd'hui devenu Forum des Jeunes) s'associait à 43 autres associations pour rédiger une lettre ouverte. Cette lettre dénonçait le manque d'émissions participatives et d'expression pour les jeunes.

La radio

Le Baromètre 2019 réalisé par le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel s'est penché sur les programmes des services radiophoniques. Plusieurs émissions radio ont été analysées, à savoir : La Première, Vivacité, Pure FM, Classic 21, Musiq3, Bel RTL, Radio Contact, Nostalgie, NRJ et Fun radio.

L'étude montre que « les enfants et les adolescents sont nettement sous-représentés par rapport à leur

présence réelle dans la population, et ce dans tous les genres de programme ». (CSA, 2019, p. 70).

Internet

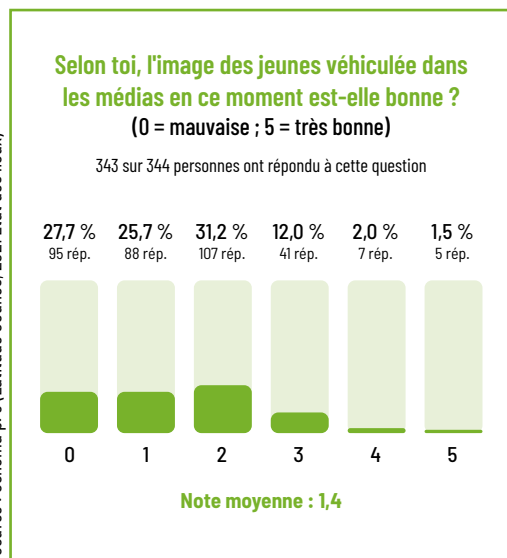
L'intérêt de se pencher sur l'image des jeunes véhiculée sur internet et les réseaux sociaux réside dans le fait que les jeunes y sont bien plus présents-es mais aussi acteur-rices. De plus, comme ils-elles prennent part aux contenus postés, cela participe à présenter une vision moins clichée et plus variée de « La Jeunesse ». Internet montre l'image d'une jeunesse capable d'occuper une place active dans la société, une jeunesse plus sage, plus sérieuse, plus impliquée que celle souvent imaginée et représentée dans les médias traditionnels-

Mais qu'en pensent les jeunes ? Comment se sentent-ils-elles perçus-es ?

Deux sondages réalisés par l'asbl Latitude Jeunes en 2020 et 2021 auprès de 559 puis 344 jeunes belges francophones montrent qu'une majorité des jeunes sondés-es trouvent que « l'image des jeunes dans les

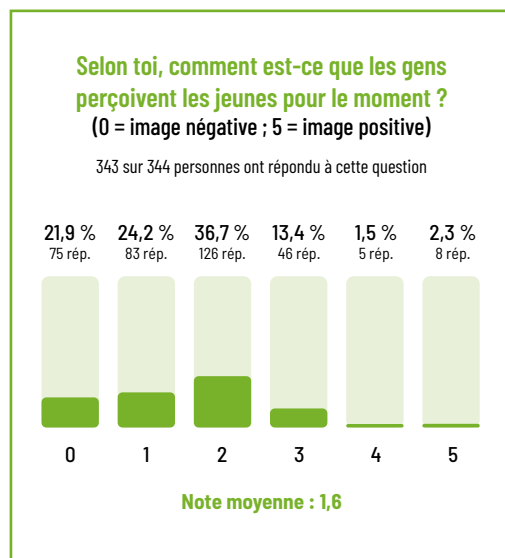
médias est négative et tronquée ». Face à la tendance des médias à blâmer l'attitude des jeunes pendant le confinement, « beaucoup s'insurgeaient du fait qu'on n'y relève souvent uniquement les quelques cas où des jeunes outrepassent les règles ». (Latitude Jeunes, 2021, État des lieux, p. 1). À la question « Selon toi, l'image des jeunes véhiculée dans les médias en ce moment est-elle bonne ? », une grande majorité des répondants ont formulé une réponse négative comme : « les médias montrent des jeunes qui ne respectent pas les règles » ; « les jeunes sont les oublié-e-s des médias » ; « selon les médias, les jeunes passent leur vie devant des écrans, sont fainéant-e-s, irresponsables ». (Latitude Jeunes, 2021, État des lieux, p. 4). Ils montrent également que plus de 80 % des répondant-es amené-es à se positionner sur une échelle de 0 à 5 ont coché des cases négatives, ciblant une mauvaise image des jeunes véhiculée par les médias. (Latitude Jeunes, 2021 – État des lieux, p. 5).

Source : Schéma p. 5 (Latitude Jeunes, 2021 État des lieux)



Ce sondage a également posé la question aux jeunes : « Selon toi, comment est-ce que les gens perçoivent les jeunes pour le moment ? ». Il est frappant de constater que 46 % des répondant-es ont coché les cases « image négative » et « plutôt négative », et 37 % a coché une case neutre à tendance négative. Le constat

est clair : « les jeunes se sentent majoritairement mal perçu-e-s pour le moment ». (Latitude Jeunes, 2021, p. 7 – État des lieux).



Source : Schéma p. 7 (Latitude Jeunes, 2021 État des lieux)

Selon Latitude Jeunes « la représentation des jeunes dans les médias et leur perception par la population sont deux questions intimement liées, de nombreux médias participant à la construction d'une image négative des jeunes. Ce constat, dressé par Latitude Jeunes depuis plusieurs années, semble progressivement s'amplifier, notamment avec la crise sanitaire ». (Latitude Jeunes, 2021, p. 4 Sondage « Jeunes et confinement – 1 an après » – Chiffres clés et recommandations).

Pourquoi les médias ont-ils tendance à stigmatiser les jeunes ?

La tendance à stigmatiser autrui peut être expliquée par le phénomène dit de « corrélation illusoire » ou « théories naïves ». Il s'agit d'exagérer, voire d'inventer, la fréquence des relations qui existe entre deux événements. Comme « le fait que tous les feux de la circulation soient rouges lorsque l'on est pressé ou encore, l'appartenance à tel groupe ethnique ou à telle catégorie d'âge et le fait de commettre un

comportement délictueux ». (La CODE, 2012, p. 3). Chacun-e a naturellement tendance à chercher des explications aux situations auxquelles il-elle est confronté-e et favorise l'explication qui confirme ses croyances. Ce phénomène participe au renforcement et à l'entretien des stéréotypes que la personne possède sur différents groupes et leurs membres. Ces théories naïves sont considérées par l'individu comme des vérités soi-disant observables qui, en retour, permettent de justifier ses comportements et ses attitudes.

Les médias participent activement à la création de ces théories naïves et peuvent ainsi se révéler particulièrement dangereux dans la création et le renforcement des stéréotypes. Stéréotypes qui affectent non seulement la vision que les adultes ont de la jeunesse, mais aussi la manière dont les jeunes se perçoivent eux-mêmes.

Cette facilité des médias à propager, voire créer, des corrélations illusoire semble s'être encore accélérée ces dernières années avec l'avènement du web. En effet, les publications sur internet sont, à la fois plus immédiates et plus constantes. Le manque de vérification ou de multiplication des sources est fréquent et l'on assiste souvent à de l'information tronquée, sensationnaliste et, parfois même, fausse.

La crise sanitaire n'a pas aidé le travail journalistique, privant ces derniers de terrain, contraint-es, comme la quasi-totalité de la population, au télétravail et au nécessaire respect des règles sanitaires pendant le confinement.

Pistes pour faire évoluer l'image des jeunes dans les médias ?

Quelques recommandations adressées aux médias...

À la suite des sondages réalisés auprès des jeunes, l'asbl Latitude Jeunes propose des « pistes pour

aider les médias à représenter les jeunes le plus pertinemment possible :

- Ne pas parler à la place des jeunes ;
- Les inviter dans les débats, sur les plateaux, à l'antenne et écouter leurs avis ;
- Ne pas généraliser (dire « les jeunes sont... » est une formule stéréotypée, « les jeunes » ne forment pas un groupe homogène), montrer davantage les initiatives positives portées par des jeunes ;
- Essayer de comprendre le « pourquoi » des comportements socialement jugés négatifs ;
- Leur faire confiance ;
- Partir du vécu des jeunes pour les comprendre et les laisser s'exprimer avec leurs mots ;
- Prendre l'habitude d'élargir le panel de personnes qui donnent leur avis (écouter les jeunes et pas uniquement des intellectuel-le-s ou des scientifiques). »

(Latitude Jeunes, 2021, p. 4 Sondage « Jeunes et confinement – 1 an après » – Chiffres clés et recommandations).

Au printemps 2021, dans l'article publié par La CODE dans le BadjeInfo, on trouve également 2 autres pistes intéressantes :

- Assurer une communication adaptée, tenant compte de différentes tranches d'âge, via des canaux qui leur sont accessibles ;
- Associer des expert-es en droits de l'enfant et les enfants/jeunes eux-mêmes aux prises de décision les concernant.

Initiatives développées pour faciliter la prise de parole des jeunes et favoriser une juste représentation de la jeunesse

Différentes initiatives ont vu le jour pour faire face à l'image négative des jeunes trop souvent véhiculée dans les médias. Ces initiatives cherchent à donner la parole aux jeunes et à les représenter le plus pertinemment possible.

- **Site « En ligne directe »**

En 2010, le Délégué général aux droits de l'enfant a créé le site internet « En Ligne Directe ». Ce site partage des vidéos dans une optique de formation, d'animation et d'information sur la jeunesse et l'aide à la jeunesse en Fédération Wallonie-Bruxelles. Il s'agit d'une « banque de données d'images, de sons et de textes destinées aux acteurs du secteur mais également à tous les médias de la Fédération Wallonie-Bruxelles afin qu'ils aient accès à une information plurielle et diversifiée sur l'enfance et la jeunesse pour pouvoir construire, étayer ou illustrer leurs sujets ». (La CODE, 2012, p. 8). L'objectif de ce site est de permettre aux médias d'accéder à de l'information qui donne la parole aux jeunes, aux parents et aux professionnel·les du secteur. Il vise à éviter que les médias ne se nourrissent que des médias et que, faute d'informations justes, les journalistes partagent, entretiennent et reproduisent les clichés, caricatures ou lieux communs véhiculés dans les médias. En favorisant l'accès à une information de qualité, cette initiative cherche à donner au grand public une image plus conforme de l'enfance et de la jeunesse.

- **Campagne « Stop aux clichés sur les jeunes »**

En 2006, une campagne était lancée en France par le Comité jeunes de L'ANACEJ, une association visant à promouvoir la participation des enfants et des jeunes à la décision publique. La campagne « Stop aux clichés sur les jeunes » menée de 2006 à 2018, avait pour objectif de « travailler sur la question de l'image des jeunes et de faire se rencontrer des jeunes et des journalistes pour réfléchir à cette question ». Elle visait à favoriser le dialogue entre jeunes et journalistes afin de changer le regard porté sur les jeunes et de lutter contre les clichés. Cette campagne se déclinait sous différentes formes : « une campagne d'information et de sensibilisation, des rencontres entre jeunes, des opérations "Trombinoclichés" et un prix pour récompenser les journalistes qui donnent la parole aux jeunes et

montrent une image diversifiée de la jeunesse ». (Site de l'ANACEJ, consulté le 09/06/2022). La campagne aura permis de montrer une facette plus dynamique et engagée de la jeunesse, contrairement à l'image qui est d'habitude véhiculée.

- **Projet XL-On Air – Capteur d'ondes ixelloises**

Face au constat que les jeunes manquent d'espace pour s'exprimer et être écouté·es, l'asbl SOS Jeunes-Quartier libre située à Ixelles a développé, en collaboration avec les jeunes, le projet XL-On Air. L'objectif de ce projet est de donner la parole aux jeunes et de leur offrir un espace d'expression libre, « une réelle place en tant qu'acteurs de ce qu'ils ou elles veulent dire » (xlonaire.be/nos objectifs/#projet), notamment à travers la réalisation de podcasts et d'émissions radio.

- **La Caravane de Scan-R**

En 2021, la Ministre de la Jeunesse, Valérie Glatigny, a lancé l'idée de faire des Assises de la Jeunesse. L'asbl Scan-R, dont le travail principal est d'aller récolter la parole des jeunes sur leur terrain, a proposé un projet de caravane. Ainsi, du 28 juin au 28 août 2021, la Caravane des Assises de la Jeunesse (un dispositif de studio audio-visuel) a sillonné la Fédération Wallonie-Bruxelles pour rencontrer les jeunes de 12 à 35 ans au travers d'ateliers d'expression par l'écriture et de divers projets créatifs. L'objectif ? Leur permettre d'exprimer leurs histoires, leurs vécus, leurs questions, leurs envies, leurs soucis, leurs idées, leurs solutions.

- **Le « CBB on Tour »**

Une initiative similaire a été menée par les Compagnons Bâtisseurs et leur mini-bus, transformé pour l'occasion en studio. De ces échanges face caméra en expression libre ou en réponse à des questions formulée au préalable par d'autres jeunes lors d'un atelier préparatoire, sont sorties 33 capsules vidéo disponibles sur YouTube (<https://www.youtube.com/user/CompagnonsBatisseurs>)

- **2022, année européenne de la jeunesse**

En faisant de l'année 2022 l'Année Européenne de la jeunesse, la Commission Européenne reconnaît que « *L'Europe a besoin de la vision, de l'engagement et de la participation de tous les jeunes pour construire un avenir meilleur, qui soit plus écologique, plus inclusif et plus numérique* ». La Commission se fixe pour mission de « *donner aux jeunes Européens venus de tous les horizons le pouvoir d'agir et de façonner l'avenir de l'Europe en exprimant haut et fort leur vision* ». Pour cela, diverses actions ont déjà été mises en œuvre comme la plateforme vocale Youthvoices.eu. L'ensemble des actions et événements se retrouve sur le site de l'Union européenne (https://europa.eu/youth/year-of-youth_fr).

Des médias qui s'adressent directement aux jeunes : projet Tarmac

La RTBF a lancé en juin 2017 le média Tarmac. Un média qui cherche explicitement à atteindre les jeunes de 15 à 25 ans. Afin de parler d'actualité aux jeunes, Tarmac s'adapte aux habitudes médiatiques des jeunes. La programmation mixe musique hip-hop, culture urbaine, humour, gaming et actualité (l'information représente 30 % au sein de Tarmac).

#JeunesEtSansCiel #LaJeunesseFaitPartie DeLaSolution

En 2021, lassé-es de voir les jeunes laissé-es pour compte dans les décisions politiques prises pour gérer la crise sanitaire, les secteurs des Organisations de Jeunesse et des Centres de Jeunes se sont mobilisé-es sur les réseaux sociaux. En février avec le #JeunesEtSansCiel et en mars, avec le #LaJeunesseFaitPartie DeLaSolution.

« *Le projet est de développer les contenus à travers différents réseaux sociaux (Youtube, Facebook, Instagram, Snapchat), application (Tarmac disponible sur le Play Store) et un site Internet. Tarmac n'est donc pas un programme télévisé mais un pure player, un éditeur qui ne diffuse que des contenus disponibles en ligne* ». (Média-Animation, 2019).

Ce rapide tour d'horizon de quelques initiatives développées pour donner la parole aux jeunes n'est certainement pas exhaustif ! Une multitude de projets, notamment portés par des OJ, tentent de rendre la parole des jeunes chaque jour plus visibles.

Pour conclure

Si les médias parlent peu des jeunes et des sujets qui les touchent, ne les montrent pas suffisamment à l'écran et rechignent à leur donner la parole, il n'est pas étonnant que les journalistes perpétuent des stéréotypes au sujet des jeunes. Stéréotypes dont les jeunes sont bien conscient-es et qui renvoient une image négative et tronquée de la jeunesse. Les jeunes ont, par conséquent, le sentiment d'être mal perçu-es autant par les médias que par la population et cela les pousse à se désintéresser des médias traditionnels, leur préférant les réseaux sociaux. Le cercle vicieux est enclenché.

Fort heureusement, différentes initiatives voient le jour pour contrer ce phénomène. Elles cherchent à rencontrer les jeunes et les invitent à partager leurs opinions. Pour ce faire, elles tiennent compte de leurs usages médiatiques et utilisent les formats qu'ils-elles apprécient. **Ces démarches pour aller chercher la jeunesse là où elle est s'affirment est devenu un enjeu majeur. Pour les médias, certes, mais pour la société en général. Alors... Sortez les micros !**

Zoé Van Cauwelaert & Coline Gourdin ■

Sources

ANACEJ. Campagne « Stop aux clichés sur les jeunes ». Extrait de : <https://www.anacej.fr/stop-aux-cliches>

Commission Européenne (2021). Communiqué de presse : *La Commission donne le coup d'envoi des travaux pour faire de 2022 l'Année européenne de la jeunesse*. Extrait de : https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/IP_21_5226

Compagnons Bâtisseurs (2021). *CBB on Tour | On part sur les routes pour vous donner la parole !* Extrait de : <https://compagnonsbattisseurs.be>

Forum des Jeunes et le Comité des Élèves Francophones (2021). Carte blanche : *Des mesures qui impactent les jeunes et leur santé mentale; une communication brouillonne : a-t-on vraiment tiré quelques leçons de la pandémie ?* Extrait de <https://forumdesjeunes.be>

L'Écho (2020). *Les jeunes, responsables de la propagation du Covid-19, selon l'OMS*. Extrait de : <https://www.lecho.be/dossiers/coronavirus/les-jeunes-responsables-de-la-propagation-du-covid-19-selon-l-oms/10245773.html>

Latitude Jeunes (2020). *Des jeunes formidables et... responsables !* Extrait de : <http://www.latitudejeunes.be>

Latitude Jeunes (2021). *Sondage « Jeunes et confinement » : Résultats généraux* Extrait de : <http://www.latitudejeunes.be>

Latitude Jeunes (2021). *Sondage « Jeunes et confinement – 1 an après » : Chiffres clés et recommandations*. Extrait de : <http://www.latitudejeunes.be>

Latitude Jeunes (2021). *Sondage « Jeunes et confinement – 1 an après » : État des lieux*. Extrait de : <http://www.latitudejeunes.be>

La Coordination des ONG pour les droits de l'enfant (2011). *Lettre ouverte : Place et expression de jeunes sur la RTBF*. Extrait de : https://www.lacode.be/IMG/article_PDF/Lettre-ouverte-Place-et-expression_a482.pdf

La Coordination des ONG pour les droits de l'enfant (2012). *Images des enfants et des jeunes véhiculées dans les médias audiovisuels (télévision, publicité, Internet)*. Extrait de : https://www.lacode.be/IMG/pdf/CODE_image_des_enfants_et_des_jeunes_vehicules_dans_les_medias_audiovisuels_televisiion_publicite_Internet_.pdf

La Coordination des ONG pour les droits de l'enfant (2021). *Participation des enfants : il est temps de tirer les leçons de la crise !*, *BadjelInfo*, 85, 16-17.

La RTBF (2021). *Coronavirus en Belgique : 68% des jeunes ne respectent plus les règles de distanciation, selon la dernière enquête Sciensano*. Extrait de : <https://www.rtbf.be/article/coronavirus-en-belgique-68-des-jeunes-ne-respectent->

[plus-les-regles-de-distanciation-selon-la-derniere-enquete-sciensano-10739815](https://www.sciensano.be/fr/actualites/plus-les-regles-de-distanciation-selon-la-derniere-enquete-sciensano-10739815)

Le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (2017). *Baromètre Diversité et Égalité – Programme TV*. Extrait de : <https://www.csa.be/document/barometre-diversite-et-egalite-2017-programme-tv/>

Le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (2019). *Baromètre Diversité et Égalité – Radio*. Extrait de : <https://www.csa.be/document/barometre-2019-programmes-radios/>

Le Robert (2021). *Média*. Extrait de : <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/media>

Média Animation asbl (2019). *Parler d'actualité aux jeunes : la RTBF face à « la génération Z »*. Extrait de : <https://media-animation.be/Parler-d-actualite-aux-jeunes-la-RTBF-face-a-la-generation-Z.html>

Média Animation asbl et le Conseil Supérieur de l'Éducation aux Médias (2020). *#Génération2020 – Les jeunes et les pratiques numériques* <https://www.generation2020.be/>

Média Animation asbl et le Conseil Supérieur de l'Éducation aux Médias (2021). *#Génération2020 – Les jeunes et l'info* <https://www.generation2020.be/>

SOS Jeunes-Quartier libre : *Projet XL-On Air*. Extrait de : <http://xlonair.be/>

Scan-R (2021). *La Caravane des assises de la Jeunesse*. Extrait de : <http://scan-r.be/la-caravane/>

Union européenne (2022). *Année européenne de la jeunesse 2022*. Extrait de : <https://europa.eu/youth/year-of-youth-fr>

Von der Leyen, U. (2022). *À propos de l'initiative*. Extrait de : <https://youthvoices.eu/#/pages/fr/about-us>





RÉSONANCE est une plateforme d'Associations et d'Organisations de Jeunesse active en matière d'animation, de formation et de pédagogie. Elle affine les organisations qui souhaitent se rassembler et s'engager dans la construction de projets collectifs, la concertation et l'échange.

Nos missions :

- soutenir nos membres (par l'apport d'expertise, la recherche et les rencontres) ;
- promouvoir les pratiques de nos membres.

Dans le cadre de ces deux missions, RÉSONANCE contribue à la formation de jeunes Citoyens, Responsables, Actifs, Critiques et Solidaires (CRACS).

Vous recevez FRÉQUENCE car vous êtes permanent-es, formateur-rices, volontaires... actif-ves au sein d'une de nos organisations membres ou partenaires. FRÉQUENCE est également disponible en version pdf sur notre site internet : www.resonanceasbl.be



Pinterest : retrouvez nos tableaux thématiques en lien avec les articles de Fréquence mais aussi avec les activités de RÉSONANCE sur le compte Pinterest « Résonance ».



Groupe Facebook « Fréquence ta formation » : rejoignez notre groupe « Fréquence ta formation » pour discuter, échanger et partager !



FRÉQUENCE, mook semestriel de **RÉSONANCE asbl**, se veut être une source d'alimentation et de réflexion en matière de pédagogie et de formation pour les formateur·rices et pédagogues du secteur jeunesse, mais aussi d'autres secteurs.

Composé d'articles de fond thématiques et analytiques, il a pour but de permettre aux amateur·rices et aux professionnel·les de la formation et de la pédagogie de questionner et faire évoluer leurs pratiques et leurs compétences... pour former ensemble les Citoyens Responsables Actifs Critiques et Solidaires d'aujourd'hui et de demain !

RÉSONANCE ASBL

25 rue des Drapiers

1050 Ixelles

T 02 230 26 06

www.resonanceasbl.be

info@resonanceasbl.be